

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

SOIRÉE D'OUVERTURE

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 22 octobre 2002, à 19 h 30
Église Saint-Joseph
885, rue Saint-Pierre Ouest
Saint-Hyacinthe

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2002	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC : CLÉMENT POULIOT	5
PRÉSENTATION DE LA COALITION CITOYENNE : CATHERINE GORRETA	13
PRÉSENTATION DE L'AGORA : JACQUES DUFRESNE	23
REPRISE DE LA SÉANCE	31
ATTENTES DES PARTICIPANTS À L'AUDIENCE :	
RICHARD CÔTÉ	31
JEAN-CLAUDE THIBEAU	34
JOCELYN BEAULIEU	38
CARMEN LABELLE	40
ROBERT PATENAUDE	42
GUY DRUDI	44
PIERRE-PAUL GORRETA	45
YVON MAYNARD	47
MAXIME LAPLANTE	49
GERRY FASSETT	51
PIERRE LATERRIÈRE	53
LUC DUMOUCHEL	57
GILLES TARDIF	59
BRUNO VÉZINA	61
DENIS BILODEAU	62
JEAN-GUY HAMELIN	65
EDOUARD ASNONG	67
RENÉ LEBLANC	68
ANDRÉ LAFRANCE	70
RÉMI OLIVIER	73

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Mesdames et messieurs, bonsoir! Bienvenue à cette soirée d'ouverture qui marque le début de la première partie de la consultation publique portant sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10 Je suis Louise Boucher. Je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, monsieur André Boisclair.

15 Cette Commission est également constituée de messieurs André Beauchamp, Mario Dumais et Alfred Marquis.

20 Je précise que nous avons été assermentés tous les quatre devant un juge de la Cour supérieure du Québec et que nous nous sommes engagés à respecter le Code d'éthique et de déontologie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Je vous fais la lecture du mandat qu'adressait le ministre, monsieur André Boisclair, au président du Bureau, monsieur André Harvey, le 3 juillet dernier.

25 **Monsieur le président,*

30 *Le temps d'arrêt sur l'industrie porcine en vigueur depuis le 15 juin dernier doit s'accompagner d'une vision à moyen terme pour la pérennité de cette industrie. En effet, il est impératif de poursuivre la réflexion afin d'inclure tous les autres volets du développement durable dans une stratégie d'assainissement agricole au Québec.*

35 *En conséquence et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une consultation et créer une Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec.*

40 *La Commission devra établir le cadre de développement durable de la production porcine soit en tenant compte à la fois des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Elle devra aussi examiner les modèles de production présents au Québec en regard de leurs forces et faiblesses ainsi que des impacts sur les milieux rural, agricole et sur le secteur de la transformation. À cette fin, la Commission devra plus spécifiquement proposer un ou des modèles de production favorisant une cohabitation harmonieuse des activités en considérant les conditions propices au développement de la production porcine dans le respect de l'environnement.*

45 *Le mandat débutera le 15 septembre 2002 et son rapport, contenant ses constatations et l'analyse qu'il en fera, devra m'être remis au plus tard le 15 septembre 2003.*

Veillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André Boisclair+

50 C'est donc en vertu de l'article 6.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* que la Commission exercera son mandat et que nous aurons ensemble à discuter et à analyser le secteur de la production porcine.

55 Comme le précisait le ministre André Boisclair dans l'allocution qu'il prononçait lors de la conférence de presse du 5 septembre dernier annonçant la consultation publique sur le développement durable de la production porcine et la composition de la Commission, cette consultation publique s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à mieux protéger l'environnement en milieu agricole.

60 Le mandat confié par le ministre est précis sur l'objectif à atteindre. Il consiste à proposer un ou des modèles de production favorisant une cohabitation harmonieuse des activités en considérant les conditions propices à la production porcine dans le respect de l'environnement. Cela exige que l'on examine au préalable les modèles de production actuelle et leurs impacts social, économique et environnemental sur les milieux rural et agricole ainsi que sur le secteur de la transformation.

65 Le défi est de taille et commande une approche réfléchie et respectueuse ainsi qu'un climat serein d'échanges et de discussions. La Commission a donc retenu une démarche de consultation qui favorise l'écoute mutuelle, où les connaissances des experts, des producteurs et des citoyens se conjugueront afin qu'ensemble nous définissions un cadre de développement durable de cette production.

70 Outre la séance d'ouverture de ce soir, le déroulement de la consultation publique comporte trois étapes. D'abord, des séances thématiques vont permettre de rassembler les connaissances relatives aux différentes facettes de la production porcine. En présence de personnes invitées par la Commission, venant de différents milieux d'activités, il nous sera permis tous ensemble d'examiner notamment les modes de production actuels et leurs impacts et d'explorer les nouvelles tendances et les pistes de solution, et ce, sous le couvert de six thèmes.

75 À la suite des exposés de nos conférenciers lors de ces thématiques, il sera donné l'occasion aux citoyens présents dans la salle et à la Commission de poser des questions. Cette première étape s'amorcera demain après-midi ici même et se poursuivra jusqu'au 13 novembre. Les séances thématiques seront itinérantes. En effet, la Commission se déplacera dans six municipalités.

80 Ainsi seront traités:

- 90 X les modes actuels de production porcine à Saint-Hyacinthe;
X les impacts écologiques et les solutions techniques et technologiques à Sainte-Marie-de-Beauce;
X la santé à Joliette;
X les dimensions économiques à Montréal;
95 X le cadre juridique régissant les activités agricoles à Québec;
X la production porcine et le développement durable à Saguenay.

100 À la suite de cette première étape, la Commission se déplacera à travers le Québec dans le cadre d'une première tournée régionale. L'occasion sera ainsi donnée aux citoyens d'adresser leurs questions à la Commission afin de compléter l'information reçue lors des séances thématiques ou dans les documents déposés, et ainsi obtenir un tableau complet de la situation locale et régionale. Là encore, nous aurons la possibilité de recourir à l'expertise de personnes-ressources pour répondre aux questions. Cette première tournée régionale débutera le 25 novembre à Ville-Marie au Témiscamingue et se terminera le 6 février 2003 à Sainte-Marie de Beauce. La Commission visitera seize municipalités à cette occasion.

105 Lors d'une seconde tournée régionale, qui constitue la troisième étape de la consultation publique, toute personne, toute municipalité ou tout groupe intéressé pourra exprimer son opinion et ses préoccupations à la Commission. L'information relative aux modalités, dates et lieux de cette seconde tournée sera précisée ultérieurement.

110 Au cours de ses travaux, la Commission sera assistée d'une équipe composée du responsable de l'expertise environnementale au BAPE et conseiller auprès de la Commission, monsieur René Beaudet, qui est à l'arrière de la salle.

115 De cinq analystes, dont deux sont présentes ce soir. Je nomme les deux présentes et je vous nommerai les autres personnes aussi. Il y a madame Stéphanie Dufresne et madame Sylvie Mondor. Et il y a également mesdames Édith Bourque, Julie Milot et Audrey Wu.

120 De deux conseillers en communication, qui sont à l'arrière de la salle, soit madame Alexandra Dufresne et monsieur Daniel Bérubé.

125 De trois coordonnatrices du secrétariat de la Commission, dont deux sont présentes ce soir, mesdames Suzanne Bouchard et Anne-Marie Gaulin, ainsi que madame Marie-Josée Méthot.

Et finalement, de deux agentes de secrétariat: madame France Carter et madame Maryse Fillion.

130 Le responsable de l'organisation logistique, monsieur Daniel Moisan; et le technicien du son, monsieur Jean Métivier.

135 Les transcriptions seront assurées par madame Lise Maisonneuve. Je vous mentionne que tout ce qui est dit en audience est enregistré et que les transcriptions seront disponibles dans la semaine qui suit dans les vingt centres de consultation que la Commission a ouverts ainsi que dans le site Internet du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Les documents déposés pourront également y être consultés tout au cours du mandat. Vous pouvez obtenir les coordonnées complètes des centres et l'adresse Internet de la Commission à l'arrière de la salle.

140 Pour que nos échanges soient des plus fructueux au cours de l'audience, il faudra respecter certaines règles de procédure que je vous indiquerai à l'ouverture de chacune des séances publiques.

145 Dans tous les cas, la Commission ne tolérera aucune forme de manifestation, d'approbation, de désapprobation, de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitudes méprisantes. C'est là la meilleure façon de favoriser l'écoute mutuelle, l'expression de tous les points de vue et les débats sereins. D'ailleurs, aucun échange direct ne devra se faire entre les personnes invitées, les personnes-ressources et les citoyens. Il m'appartient de recevoir les questions et d'obtenir les réponses.

150 La Commission entreprend cette consultation publique avec la séance d'ouverture de ce soir à l'occasion de laquelle trois invités venant de différents milieux feront état de leur vision respective du mandat de la Commission, de la consultation qui s'amorce et des attentes qu'elle suscite. Au terme des trois présentations, la Commission échangera avec eux. Par la suite, les citoyens qui le désirent pourront à leur tour s'exprimer sur ces questions.

160 Si telle est votre intention, au moment d'une pause de quinze minutes que nous prendrons, vous devrez vous inscrire au registre à l'arrière de la salle. Au retour de la pause, les gens inscrits au registre seront invités, selon l'ordre d'inscription, à venir partager avec la Commission leur vision du mandat et les attentes que suscite pour eux la consultation publique.

165 Avant de vous présenter nos invités et de leur donner la parole, permettez-moi de vous signaler que dans sa déclaration de services aux citoyens, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a pris plusieurs engagements pour encore mieux vous servir. Afin de vérifier votre degré de satisfaction, nous vous invitons au cours de cette audience à remplir un questionnaire sondage que vous pouvez vous procurer à l'arrière de la salle.

170 Je vous présente maintenant les trois invités de la Commission. Il s'agit de madame Catherine Gorreta, qui est porte-parole de Coalition citoyenne. Bonsoir madame.

De monsieur Jacques Dufresne, philosophe et éditeur de l'Encyclopédie l'Agora et du magazine l'Agora. Bonsoir, monsieur.

175 Et de monsieur Clément Pouliot, président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Bonsoir.

Je cède en premier lieu la parole à monsieur Clément Pouliot. Interviendront par la suite, dans l'ordre, madame Catherine Gorreta et monsieur Jacques Dufresne. Alors, à vous la parole, monsieur Pouliot.

180

M. CLÉMENT POULIOT :

Je comprends que je dois m'adresser à vous, madame la présidente?

185

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Vous pouvez regarder les citoyens aussi.

190

M. CLÉMENT POULIOT :

Bonsoir, madame la présidente. Bonsoir, messieurs les commissaires, mesdames, messieurs.

195

Alors, ce soir, je me sens participer à un moment charnière dans l'évolution de l'agriculture québécoise. J'ai la nette impression que les semaines et les mois à venir constitueront la base d'un tournant pour la production porcine du Québec.

200

Ces semaines d'échanges monopoliseront l'attention de tous les Québécois et Québécoises qui sont intéressés à cette question. L'ensemble du dossier et son issue retiendront aussi l'attention des sociétés extérieures, notamment nord-américaines et européennes. En ce sens, le mandat qui vous a été attribué, madame et messieurs les commissaires, est crucial.

205

Je voudrais vous remercier de m'avoir invité à prendre part à ce moment privilégié. Cette première participation ne sera pas la dernière. Tout au long de l'exercice, nous serons présents avec la volonté ferme de faire des audiences un succès de conciliation et de réconciliation.

210

Nous serons à l'écoute et ouverts aux échanges. Nous contribuerons également à fournir de l'information aux participants et à examiner les pistes de solutions gagnantes pour tous.

215

Je m'adresse donc à vous, ce soir, avec coeur, avec passion, avec fébrilité et avec espoir.

Je voudrais, en bref, vous tracer le cheminement de l'agriculture et plus spécifiquement la production porcine au cours des 40 dernières années. Pourquoi les 40 dernières années? Parce que c'est mon âge.

220 Je suis né sur la ferme et j'y travaille depuis que je suis tout jeune. Je souhaiterais à
travers mon histoire, qui est celle de bien d'autres agriculteurs, dépeindre, non dans les détails,
l'agriculture d'hier à aujourd'hui en faisant ressortir les forces, les acquis et les défis.

225 Je suis convaincu que, peu importe les solutions qui résulteront des échanges, celles-ci
ne pourraient rejeter du revers de la main les éléments positifs qui ont permis et qui permettent
de développer le modèle d'agriculture que nous connaissons au Québec, ce modèle que
plusieurs pays regardent avec envie.

230 En misant sur les forces que nous avons déjà et en concentrant nos énergies sur les
défis à relever, des solutions viables se profileront inévitablement.

Je suis né à Sainte-Claire-de-Bellechasse. dans la maison paternelle. Mes parents
étaient agriculteurs à temps plein. Nous avons, à l'époque, une petite ferme avec quelques
vaches et quelques poules.

235 À 7 ans, je commençais à ramasser des oeufs ici et là en compagnie de ma mère. C'est
vers l'âge de 11 ans que mon travail véritable s'est amorcé et qui, depuis, n'a jamais cessé.
Dès ce jeune âge, toutes mes fins de semaine et mes vacances étaient déjà consacrées au
travail à la ferme. À 15 ans se sont ajoutés les matins et les soirs, en plus de l'école.

240 Dans les années 1970, l'agriculture était très précaire. Il n'y avait pas de mécanismes
agricoles collectifs d'intervention, les lois étaient peu nombreuses et l'aide de l'État intervenait de
façon ad hoc en cas d'urgence extrême. Tous les agriculteurs que nous connaissions survivaient
dans des conditions difficiles, comme nous, tant sur le plan financier que sur le plan des
conditions de travail.

245 Au niveau de l'environnement, nous ramassions les fumiers à la fourche, mêlés à la
paille, et les mettions dans un tas. Il arrivait que le lixiviat aille au ruisseau. Le reste était
souvent épandu vers la fin novembre. Nous utilisions aussi des engrais chimiques sur nos
champs sans plan de fertilisation. Nous n'avions pas non plus de connaissances agronomiques
et l'assistance technique était loin d'être monnaie courante.

255 Sur notre ferme, c'est vers le milieu des années 70 que nous avons commencé à être
plus sensibilisés à notre environnement. C'est alors que nous avons construit nos premières
structures d'entreposage, qui étaient loin d'être étanches.

Au niveau des conditions de travail, c'était difficile et périlleux. Les bâtiments étaient mal
organisés et nous n'avions pas de bons équipements. Nous n'avions pas vraiment conscience
des dangers d'accidents et des impacts sur notre santé que notre travail pouvait engendrer.

260 En ce qui touche la salubrité des bâtiments, ce n'était guère mieux. Les constructions
laissaient entrer la vermine et les petits animaux porteurs de maladie. Notre manière de travailler
n'était pas axée sur les mêmes notions d'hygiène que maintenant.

265 Nous n'étions pas de mauvais agriculteurs, au contraire. Nous étions dans la moyenne et nos résultats étaient à l'égal de notre niveau de connaissances et de soutien.

270 C'est vers le milieu des années 1970 que j'ai commencé à m'intéresser au syndicalisme agricole et à m'impliquer. Mon but était d'améliorer nos conditions de travail, qui étaient très ardues. Je voulais collectivement participer au changement. J'ai vu rapidement l'importance de se regrouper pour faire avancer les choses et, en priorité, améliorer les conditions du marché pour mieux subsister.

275 Il y a eu aussi les lois agricoles qui se sont instaurées petit à petit et qui ont permis au secteur de mieux se structurer. Sinon, qu'en serait-il aujourd'hui de cette industrie primaire la plus importante au Québec?

280 Rappelons-nous la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles* en 1956, la *Loi sur l'assurance-stabilisation* en 1975, la *Loi sur les producteurs agricoles* en 1977 et la *Loi sur la protection du territoire agricole* en 1978. Ces changements législatifs ont été le choix de l'ensemble de la société pour vitaliser le monde agricole jugé primordial pour le Québec. Ce fut un premier pacte social.

285 Outre les lois agricoles, l'approche collective développée au sein du monde agricole québécois a été une des clés dans l'évolution de notre agriculture. J'ai défendu cette approche avec ardeur dès le début de mon implication syndicale.

290 Les plans conjoints ont permis à divers secteurs agricoles de survivre puis de se développer grâce à la mise en place de systèmes de vente centralisés et organisés. La mise en marché collective est apparue comme la seule porte de sortie pour nous garantir l'équité et la stabilité du marché.

295 Ce mécanisme collectif a été implanté en production porcine en 1989. C'est à ce moment que notre secteur d'activité s'est donné les moyens pour progresser à tous les points de vue. De façon quantitative, oui, mais aussi de façon qualitative. Et c'est peut-être ce dernier attribut qui est trop souvent oublié.

300 Ce mécanisme a permis de développer l'abattage et la transformation et de garder les retombées économiques au Québec. En permettant aussi la gestion centralisée de l'information, la qualité du produit n'a cessé de s'optimiser.

305 Ce mécanisme a aussi permis d'assurer un prix égal pour tous les producteurs, indépendamment de la taille de l'entreprise et de la région où il se trouvait. En effet, le système de mise en marché collective est un outil qui rend possible une meilleure répartition de la production porcine, car il assure un revenu équitable à tous les producteurs, quelle que soit leur localisation.

310 Vous me direz qu'il y a eu tout de même concentration de la production au cours des dernières années? Oui, parce qu'historiquement, la production porcine s'est toujours rapprochée des services, notamment de l'abattage. Cependant, nous avons l'outil en main pour relever le défi d'une meilleure répartition de la production.

315 Mais le plan conjoint ne permet pas seulement un commerce équitable. Il permet aussi la mise en oeuvre d'outils de développement. À partir du début des années 1990, grâce aux prélevés sur chaque porc vendu, les producteurs de porcs du Québec ont commencé à se doter de programmes continus d'amélioration.

320 Le virage environnemental et la qualité que nous avons commencé à prendre, mon frère et moi, dans les 1980, avait ses limites par manque de soutien. Le plan conjoint a donc permis de constituer des fonds d'assistance: un fonds de recherche, un fonds de promotion du produit, un fonds de soutien technique.

325 Les résultats positifs de cette prise en main collective, je les ai vus sur ma propre ferme. Comme bien d'autres producteurs, j'ai vu nos conditions s'améliorer pour devenir plus décentes et se répercuter sur la qualité de notre travail et de notre produit. Nous étions de plus en plus fiers de notre métier.

330 Bien que mon frère et moi avons déjà commencé à négocier notre virage au niveau de l'environnement et de la qualité, ce sont les programmes d'amélioration qui ont permis d'accélérer la cadence.

335 En environnement, un portrait de nos pratiques a été fait. Avec la conscientisation, nous avons installé des équipements pour réduire les volumes de nos lisiers. Nous avons introduit une enzyme dans l'alimentation de nos porcs pour réduire les charges en phosphore. Nous nous sommes dotés de structures d'entreposage étanches et nous épandons notre engrais avec une rampe au sol pour réduire les odeurs. Bien entendu, nous suivons notre plan de fertilisation à la lettre. Nous sommes aussi membres d'un club-conseil en environnement.

340 Au niveau de la qualité, nous suivons de très près le programme québécois d'assurance de la qualité mis de l'avant par la Fédération. Nous remplissons des registres de salubrité. La génétique que nous utilisons nous permet de produire une viande qui répond aux goûts des consommateurs et nous suivons de très près tout ce qui touche les conditions d'élevage pour toujours nous améliorer. Croyez-moi, je peux témoigner que nos animaux vivent dans de bien meilleures conditions qu'autrefois.

345 Notre santé financière s'est aussi améliorée. On réussit à vivre un peu plus décemment avec un soutien minimal de l'État. En production porcine, sur une moyenne de cinq ans, 95 % de nos revenus proviennent du marché.

350 Contrairement à ce que bien des gens pensent, les producteurs agricoles ne roulent pas sur l'or. Oui, ils ont droit à un soutien gouvernemental comme tous les producteurs agricoles du

monde. Oui, ils ont des immobilisations mais, pour suivre le courant et constamment optimiser les pratiques pour répondre aux exigences environnementales et de qualité, des investissements majeurs sont nécessaires annuellement. Notre marge de manoeuvre est très mince et, ça, les gens ne le savent pas.

355

En tant que producteur, je reçois le même prix pour mon produit que mon père recevait il y a 30 ans. Pouvez-vous imaginer ce que cela implique quand on sait que sur 30 ans, le coût de la vie a presque quintuplé?

360

Les fermes porcines et les entreprises agricoles en général se sont adaptées à cette réalité en faisant des économies d'échelle et en devenant plus productives, tout comme d'autres secteurs d'activité économique.

365

Je voudrais revenir sur les outils collectifs que le monde agricole s'est donnés. Sans eux, le portrait de l'agriculture québécoise serait tout autre. Des fermes familiales dont tout le monde parle, il n'y en aurait guère. Je considère que la mienne fait partie de cette catégorie, comme la majorité des entreprises d'ailleurs.

370

Cet état de fait a permis de développer des modèles de production diversifiés et complémentaires, des modèles indépendants, coopératifs ou intégrés, et nous a prémunis contre le gigantisme agricole que certains pays et provinces connaissent. Nous nous sommes aussi prémunis contre une trop grande concentration d'entreprises agroalimentaires. D'ailleurs, je lisais récemment dans le magazine l'Agora un texte écrit par monsieur Dufresne, ici ce soir, à l'effet que:

375

*Le modèle québécois est tissé serré, avec ses coopératives et ses syndicats, ce qui lui a permis de mieux résister au modèle américain.+

380

Cependant, l'agriculture doit évoluer avec le temps. Comme je le disais précédemment, dans les années 1970, la société québécoise a fait des choix et épaulé le monde agricole pour qu'il puisse faire face à l'avenir et demeurer une force socio-économique régionale. Ce que nous souhaitons, c'est qu'avec la société, nous élaborions un autre pacte social. Mais celui-ci doit être esquissé sur la base d'une information complète et factuelle, sur la base des acquis et d'une bonne identification des enjeux.

385

En voici quelques-uns:

X l'enjeu de conserver et de développer des modèles de production modernes, complémentaires, à l'échelle humaine,

390

X l'enjeu de mieux répartir la production sur le territoire,

X l'enjeu de répondre aux attentes des consommateurs en termes de qualité et de salubrité du produit,

395 X l'enjeu de l'agroenvironnement. D'une part, de régler les problèmes existants et d'autre part, de bien agencer les cadres réglementaires; finalement, de développer également une agriculture qui s'intègre davantage à l'environnement,

400 X l'enjeu de s'assurer que les producteurs et productrices agricoles vivent décemment de leur travail et avec fierté,

X l'enjeu économique en traçant bien les objectifs de la société québécoise, ses priorités, ses besoins,

405 X l'enjeu de la relève en créant des conditions de production intéressante à tous points de vue,

410 X et, bien entendu, l'enjeu social qui est au coeur du débat et de l'actualité. Cet enjeu déborde des questions d'environnement et de santé, il touche la cohabitation harmonieuse, le civisme, le partage du territoire rural.

415 Ce sont de beaux défis. Le monde porcin veut le relever et déjà, nous y travaillons. Jusqu'à maintenant, nous avons réussi à maintenir l'équilibre entre les divers modèles de production.

Nous poursuivons notre travail sur la qualité et la salubrité de notre produit. Plusieurs projets sont sur la table, entre autres, pour réduire l'utilisation de médicaments, modifier l'alimentation des animaux et assurer leur bien-être. La traçabilité est aussi à nos portes.

420 Le Plan agroenvironnemental, une première dans le monde agricole, donne déjà des résultats. Nous venons de compléter un troisième portrait de l'avancement des pratiques environnementales à la ferme et nous constatons une progression significative à plusieurs égards. Ces résultats vous seront transmis dans le cadre des audiences.

425 Nous avons aussi initié un plan de valorisation de la profession, qui se veut un rapprochement avec les communautés. Oui, nous en sommes à nos premiers balbutiements dans ce domaine.

430 Mais tout ce que nous entreprenons depuis les cinq dernières années est en lien direct avec plusieurs des enjeux que j'énonçais précédemment et nous pouvons y faire face en grande partie grâce à nos outils collectifs.

435 Nous sommes ouverts à ces audiences publiques. Nous les voyons comme une occasion de trouver des solutions nouvelles ou de raffiner celles déjà mises en chantier, ensemble, dans la convergence et non dans la divergence.

440 Toutefois, face à ces audiences, nos attentes sont grandes. Nous croyons que seules certaines conditions permettront d'en arriver à des solutions gagnantes et efficaces. Nous souhaitons, madame et messieurs les commissaires, que vous soyez les artisans de ces conditions.

445 Nous nous attendons à ce que vous fassiez ressortir l'information la plus complète possible et que cela fasse en sorte de faire table rase des mythes et des spectres qui circulent depuis plusieurs mois. Ceux-ci portent aussi sur tous les aspects de notre production. Nous souhaitons que les gens fassent la part des choses et que vous poussiez les diriger en ce sens.

450 Une autre condition qui nous apparaît importante est celle de la viabilité, c'est-à-dire de bien tenir compte de la faisabilité des pistes de solution qui seront suggérées; de tenir compte du niveau d'adaptabilité du secteur porcin; de tenir compte aussi des conditions environnementales, sociales, techniques et économiques requises pour réaliser certaines d'entre elles et des impacts que celles-ci auront à moyen et long termes.

455 Je tiens beaucoup à dire ceci: l'agriculture, ce n'est pas un rêve. Ceux qui en vivent le savent. Ils sont au fait de tout le travail qu'il y a derrière chaque animal, chaque grain de blé. On voit encore l'agriculteur de façon bucolique. On le trouve sympathique ainsi. Le fait que nous soyons des entrepreneurs qui oeuvrent sur des entreprises est mal vu. Pourquoi?

460 Parce que depuis plus de dix ans, il y a un fossé qui s'est élargi entre les populations et les agriculteurs. Les gens ne sont pas informés des changements qui se sont opérés au sein du monde agricole et des raisons qui expliquent cette évolution. Les agriculteurs, de leur côté, ont été trop discrets, mais aussi ils ont omis de peut-être mieux intégrer certaines facettes de leur évolution à leur milieu immédiat.

465 Une de nos attentes, madame la présidente, est que vous donniez le coup de pouce nécessaire pour rétrécir le fossé qui existe entre les perceptions et la réalité. Nous savons que nous avons notre bout de chemin à faire et nous le ferons, soyez en assurée.

Nous sommes 4 400 producteurs et productrices de porcs répartis dans 12 régions.

470 Notre secteur d'activité représente 21 % des recettes de la production agricole du Québec. Nous produisons 7 millions de têtes par année, soit 0.5 de 1 % de la production mondiale.

475 L'ensemble du secteur porcin québécois contribue à créer plus de 30 000 emplois. Les retombées économiques qui émanent de notre secteur d'activité sont de 3,7 milliards \$ par année.

480 Nous exportons la moitié de notre production dans plus de 75 pays, dont le Japon et les États-Unis. La qualité de notre cheptel est reconnue mondialement.

485 Cela peut paraître prétentieux ou corporatiste de mettre en lumière quelques résultats concrets comme je viens de le faire. Ce n'est pas le but que je veux atteindre. Je veux plutôt dégager un peu de fierté de la part des intéressés, parce que je pense que nous avons réussi à développer un secteur d'activité dont nous devons être fiers comme québécois, d'autant plus que toutes les entreprises porcines au Québec, peu importe leur modèle, sont québécoises.

490 Rien n'est parfait, nous en convenons. Nous sommes conscients des problématiques et loin de moi l'intention de balayer la poussière sous le tapis ou de jeter de la poudre aux yeux. Nous sommes ici ce soir pour travailler ensemble parce que nous voulons tous améliorer la situation. Notre but est commun. Voilà un bon départ pour les discussions à venir.

495 Cependant, nous ne partons pas à zéro. L'expérience des générations précédentes, les connaissances et les mécanismes les plus récents doivent être intégrés dans nos réflexions. Il faut aussi tenir compte que tout virage doit nécessairement être soutenu socialement, économiquement et techniquement.

500 Le programme est lourd et chargé pour tous les acteurs qui vont participer à ce vaste exercice public au cours des prochains mois. À mon avis, nous sommes tous une petite partie de la solution. Notre vision doit être bilatérale, voire multidimensionnelle. Notre plus grand défi est l'acceptabilité mutuelle, le respect mutuel.

505 Nous avons travaillé fort, mon frère et moi, pour en arriver où nous en sommes. Nous avons maintenant 200 truies, 1 300 porcs en inventaire, 15 000 poules pondeuses. À cela s'ajoutent 400 acres de terre cultivés en rotation. Pour le volet porcin, 90 % des entreprises québécoises sont à peu près de la même taille que chez nous.

510 Notre ferme est bien intégrée à son milieu. Nous sommes loin d'être nostalgiques du passé. L'évolution agricole, nous l'avons vécue jour après jour et nous voulons continuer de progresser de façon durable dans la modernité et non régresser.

515 Dans les années 1980, lors de nos réunions syndicales, le mot *environnement+ n'apparaissait jamais à l'ordre du jour. Depuis plus de 5 ans, je participe régulièrement à des comités qui ne travaillent que sur cette question pour faire avancer les choses. Est-ce que je vous surprendrais en disant que nous parlons maintenant régulièrement de cohabitation? Les temps changent, positivement, je crois.

Bonnes audiences à tous et merci beaucoup de m'avoir écouté.

520 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie, monsieur Pouliot. Aucune manifestation, s'il vous plaît. Je vous l'ai spécifié dans le discours d'ouverture.

J'inviterais maintenant madame Catherine Gorreta à faire sa présentation.

525

Mme CATHERINE GORRETA :

530

Bonsoir, madame la présidente. Bonsoir, messieurs les commissaires. Bonsoir, mesdames et messieurs les citoyens. Et surtout un grand merci à beaucoup d'entre vous de vous être déplacés d'aussi loin, notamment Pintendre, Baie Saint-Paul, Haute-Mauricie, pour ne citer qu'eux.

535

Donc, ce soir, je pense que c'est, comme disait monsieur Pouliot, c'était une soirée attendue par beaucoup de gens et je ne crois pas faire un complexe de supériorité en disant: *et encore plus par les citoyens+. Enfin, on donne une tribune aux citoyennes et aux citoyens du Québec pour exprimer ce qu'ils vivent à travers cette fameuse production porcine.

540

Tout d'abord, vos questions étaient -- vous aviez deux questions concernant la soirée de ce soir, de bien comprendre votre mission. Il est certain que la phrase clé *favoriser le développement durable de l'industrie porcine+ contient à elle seule des choses qui nous font un petit peu avoir la chair de poule, parce que *favoriser+, c'est un mot qui veut dire en mettre encore plus. Et puis je vais expliquer pourquoi après il ne faut certainement pas en mettre plus.

545

Deuxièmement, nous avons rédigé une lettre à l'intention, comme vous nous l'aviez précisé le soir à Québec, le 9 octobre, concernant la composition de cette Commission, qui, bien que ne mettant pas en doute et respectant le travail de vous quatre, nous avons par cette lettre exprimé notre désaccord quant à sa composition, ce que nous vous avons déjà exprimé, étant donné que deux des commissaires ont eu des liens très étroits de par le passé et leur travail avec Coopérative fédérée ou UPA ou ce qui touche aujourd'hui la production porcine, qui ont travaillé étroitement à ce que nous vivons aujourd'hui, le style de production. Donc, ça, c'est une première chose.

555

Nous devons aussi déplorer -- on va être les méchants, ce soir, on est désolés, mais il n'y a pas le choix. Nous devons aussi dénoncer l'absence de la CPTAQ, alors que vous avez invité tous les ministères à participer, à s'exprimer à cette audience publique. La CPTAQ, vous nous avez dit qu'elle avait refusé parce qu'elle était une commission et un tribunal, donc elle ne se déplaçait jamais, elle voulait pas. Par contre, dans les ministères invités, il y a également la CSST qui, pour nous aussi, est un tribunal et qui elle va se déplacer.

560

Sachant quand même que la CPTAQ, pour ceux qui ne le sauraient pas X je ne pense pas qu'il n'y en a pas beaucoup qui le savent dans la salle X mais la CPTAQ est la Commission de protection du territoire agricole qui décide, qui vit, qui s'installe et qui reste en zone agricole. Quand on a parlé de la cohabitation harmonieuse, vous verrez que ce n'est pas évident non plus. Donc, ça, c'est une première chose.

565

La deuxième chose, votre deuxième question est: quelles sont vos attentes? Quelles sont nos attentes, si c'est moi qui le dit, quelles sont nos attentes par rapport à votre travail? Et

encore, sans flagornerie, je vais répéter pour ne pas que vous pensiez que c'est une attaque personnelle, parce que j'ai beaucoup de respect pour les gens qui s'attellent à un travail de titan comme vous allez faire, les attentes, bien, on en aurait tellement mais on n'en a pas.

On n'en a pas pour la bonne raison X et vous y avez participé aussi, donc je ne pense pas que vous pourriez nous contredire X pour la bonne raison qu'il y a plusieurs BAPE où, à la fin, si avec un peu de chance le bon sens l'a emporté sur l'appât du gain immédiat, plein de BAPE qui ont été déclarés défavorables par des commissions ont été purement et simplement bafoués par le gouvernement. Je vais en citer quelques-uns que j'ai en mémoire.

On va prendre, monsieur Beauchamp, puisque vous êtes là, on va prendre la Commission sur l'eau. Monsieur Beauchamp, vous aviez pourtant dit des choses exemplaires qui nous ont tous emballés quand on a vu le film *La Loi sur l'eau*, qui reflétait bien la problématique qu'on retrouve encore aujourd'hui. Pourtant, il y a de ça quelques années.

On a le BAPE sur la ligne Hertel/Des Cantons. On a celui de Magnolia. On a celui des chutes de Charny. On a la papetière Gruger qui s'apprête à couper 260 000 mètres cubes de bois chaque année sur l'île René-Levasseur. Le BAPE a tenu des audiences le printemps dernier, mais les rampes d'accès pour les barges étaient déjà en construction et les permis de coupe concédés.

Et puis le dernier en date, qui doit être dans la mémoire de tout le monde ou tout du moins ceux qui s'intéressent aux dossiers de destruction de la nature, le dernier en date, c'est la rivière Manouane. Le rapport du BAPE fait bien état que c'est défavorable à faire. Et pourtant, et bien, on accorde les barrages.

Donc, vous dire notre appréhension et nos attentes quant à votre travail, qu'on soit bien d'accord, ce n'est pas la forme, c'est le fond. Même s'il est fait en concertation avec tout le monde, et je vois que pratiquement personne n'a été oublié, sauf la CPTAQ, il est certain qu'on va être très suspicieux quant à la destinée de votre rapport.

Et notamment, ce qui nous inquiète aussi, et ce que j'aurais dû inclure dans la première définition, la première réponse à la question, c'est qu'on estime, après avoir concerté tous les comités de citoyens -- parce qu'il faut quand même préciser que la Coalition citoyenne regroupe pas tous, mais beaucoup de comités de citoyens en lutte à travers tout le Québec contre les porcheries industrielles.

Donc, nous aurions souhaité, ce n'est même plus un souhait, ça nous paraissait une évidence, qu'à cette table aujourd'hui, au lieu d'être quatre, vous auriez dû être sept. Les trois qui manquent et les trois qui sont essentiels afin qu'il y ait un travail qui soit fait en prenant toutes les parties prenantes, il manque un médecin, il manque un spécialiste de l'environnement, qu'il soit biologiste, écologiste ou hydrogéologue, et il manque un citoyen. Ces trois personnes représentent à elles seules la grosse problématique à l'heure actuelle des porcheries.

615 Alors, là où on se dit: comment se fait-il qu'on puisse ignorer ces gens qui ont pourtant, que ce soit Santé publique, des médecins comme le docteur Benoît Gingras de Chaudière-Appalaches, qui ont fait un rapport en l'an 2000, donc on est déjà en 2002, qui était déjà bien rempli de soucis? Un autre rapport a été fait par Santé Canada, qui contient 500 pages sur une étude menée de 1997 à 2000, qui comprenait aussi les risques associés à la santé. Bref, je pourrais en citer comme ça et puis ça ne changerait pas grand-chose. Et ces rapports, toutes ces études ont été faites et ont été déposées, et le gouvernement en a connaissance.

620 Comment se fait-il, j'allais oublier, les médecins de Santé publique de Montérégie et de Chaudière-Appalaches avaient déjà demandé, il y a deux ans en arrière, un moratoire pour freiner cette industrie polluante. On est en 2002. On repart avec un BAPE qui va durer pendant un an. Pendant ce temps-là, pendant un an, on continue d'étaler à la grandeur sur le Québec, de faire une piscine de lisier géante. On continue à demander aux citoyens: *On n'en fait pas. 625 On en met plein. Vous ne serez pas empoisonnés, malgré les rapports. Continuez à payer, subventionner, tout va bien.+ Donc, c'est ce qui fait notre inquiétude.

630 Nous, les citoyens, il y a trois choses qui nous inquiètent et qui, pour nous, sont primordiales. En premier lieu, c'est la santé. Parce que tout le monde dans la vie peut être riche, intelligent. Qu'il soit p.-d.g., qu'il soit mendiant, tout le monde aspire à avoir la santé. Donc, là, pour l'instant, on est mal partis. Donc, ces trois volets, c'est: la santé, l'eau, l'air et le sol. Je ne vais pas dire l'environnement, parce que c'est un mot qui est bafoué et servi à toutes les sauces et qui ne veut plus rien dire. Et la troisième, je vais être obligée de l'employer, alors que celui-là aussi n'a plus du tout de définition, la cohabitation harmonieuse. Donc, ces 635 trois volets sont les principales revendications des citoyens.

640 Je ne vais pas faire durer le suspense. Je vais quand même vous expliquer quelque chose, mais je vais simplement vous dire une chose, un message qui est très clair de la part des citoyens: des porcheries industrielles, on n'en veut plus. Mais plus une seule. Il y en a suffisamment au Québec, à l'heure actuelle.

645 L'Amérique du Nord est en surabondance de production de viande de porc. Ils ne sont pas à l'agonie; ils sont bien aidés de tous les côtés. On n'a pas de souci à se faire là-dessus. On fait une étude, O.K., un BAPE d'un an, donc plus aucune porcherie, mais pas 18 mois avec un soi-disant moratoire qui n'en est pas un, puisqu'il y a plein de gens qui passent au travers des mailles du filet. Il y en a soi-disant qui avaient le certificat d'autorisation avant. On ne peut pas le vérifier; on n'a pas le droit d'accès à l'information. Ça pousse à l'heure actuelle encore comme des champignons un petit peu partout.

650 Quand vous lisez le nouveau règlement sur la X comment X agricole du 12 juin: *Ah! il n'y aura plus de porcheries dans les zones en surplus pendant 18 mois, puis ailleurs pendant...+ Si vous lisez bien, les journaux ont titré les gros titres *Il n'y aura plus de porcheries*. Les citoyens qui n'étaient pas comme nous dans les comités de porcheries, on dit: *Ah! bien non, il

655 n'y en a plus. Il n'y en aura plus.+ Et puis vous lisez derrière, vous avez: *sauf si, à moins que+. Et puis les gros, ils passent toujours au travers des mailles du filet.

660 Parce que ce qu'il faut considérer, c'est que les coopératives et les intégrateurs, eux, ils peuvent tout se permettre. On le sait pertinemment, l'argent, c'est le nerf de la guerre. Et quand on a beaucoup de sous et puis qu'on essaie de faire trembler un gouvernement disant: *attendez, on gagne plein de sous+, on peut arriver à les faire plier. Alors, il faut arriver aussi à bien spécifier aux gens: on ne peut plus entendre agriculture quand on parle de porcheries industrielles. Ce n'est pas de l'agriculture.

665 Quand tous les gens auront compris que ces porcheries industrielles doivent dépendre du secteur industriel et ne pas venir bouffer la part qui reviendrait aux fermes familiales, parce que plus ils sont gros, plus ils ont de l'argent, quand on aura compris ça, déjà on aura réglé un bon problème. Et qu'on ne me parle plus d'agriculture, ce n'est pas de l'agriculture, c'est de l'industrie.

670 C'est de l'industrie. Ce sont la plupart... il y a 2 883 fermes porcines au Québec, ça donne 4 500 producteurs parce que souvent ils sont à deux en production sur la ferme, la moitié de ces gens-là sont à contrat. Ce sont des gens qui sont rémunérés par les gros intégrateurs, que tout le monde connaît, tout le monde en a entendu parler dans la presse. Ils sont entre 7 et 10, ça dépend des fois.

675 Et on se retrouve devant à peu près X allez, je vais donner un pourcentage comme ça au hasard X 3 % de gros pontes, de gros nantis, de gros richards qui prennent en otage toute une population. Qui prennent en otage toute une population. Ils ont décidé de faire de l'argent au détriment de votre santé, au détriment, de toute façon, de tout ce qui vit sur la planète, de tout ce qui est être vivant: un humain, la faune, la flore, les poissons. Tout y passe. Donc, on dit: *On n'en veut plus.+

685 Alors, la santé. Il y a le rapport. Tout ce que je vous dis a été fait sur des recherches, sur des rapports de santé qui ont été faits par des médecins assermentés. Et puis on ne l'a pas inventé; on n'est pas parano. Ont été faits où tous les articles sur lesquels on s'appuie émanent des nouvelles orientations gouvernementales. Vous me direz, c'est vrai, que tout est arrivé depuis cette fameuse *Loi 184*, qui est une loi scélérate et arbitraire, qui va à l'encontre de toute démocratie. Ça aussi, c'est un mot que je ne devrais plus employer parce que ça n'existe plus. Elle est tellement bien faite, cette loi, elle est tellement bien faite, qu'elle est sortie au mois de juin 2001.

690 En décembre 2001, le gouvernement, vite, vite, il a été obligé de refaire des nouvelles orientations gouvernementales, parce qu'elle était tellement bien faite qu'il fallait rajouter quelque chose. Les orientations gouvernementales, ça n'a pas suffi parce que personne n'était content, ni les producteurs de porcs, ni les citoyens, personne. On refait encore une nouvelle loi, en juin 2002. Donc, vous me suivez, on est déjà à trois là. Peut-être que pour Noël 2002,

on va en avoir une quatrième. On sait jamais, apparemment il y en a une tous les six mois, tellement elle est mal faite.

700 La santé. Vous avez, dans le rapport de ces médecins, qui ont fait donc ce rapport concernant la problématique de la production animale et les risques associés pour la santé humaine, vous avez l'exposition potentielle des populations du milieu rural:

705 **Les populations résidant en milieu rural sont pour la plupart regroupées dans de petites municipalités. Les réseaux de distribution d'eau desservant moins de 5 000 personnes sont plus vulnérables à la contamination que les réseaux de plus grande taille parce qu'ils dérogent plus souvent à la fréquence d'échantillonnage réglementaire, que plusieurs d'entre eux ne désinfectent pas leur eau ou sont dotés de chaînes de traitement incomplètes ou non appropriées, ou encore qui sont opérées par du personnel ne possédant pas les qualifications requises.*

710 *L'importante épidémie d'origine hydrique survenue au printemps 2000 à Walkerton en Ontario illustre d'ailleurs la vulnérabilité des petits réseaux de distribution d'eau potable. De plus, l'exposition aux odeurs provenant de l'entreposage, de la manutention et de l'épandage dans les secteurs à haute densité d'élevage, représente maintenant un problème pour un grand nombre de citoyens du milieu rural, incluant des membres de la communauté agricole.+*

720 Parce qu'on n'est pas en train de se préserver et de dire: *Ah! bien nous, on est des citoyens, puis eux, c'est des producteurs agricoles+, pas du tout. Et comme me faisait remarquer une amie d'un comité, il ne faut pas oublier qu'il y a 50 ans, pratiquement tous les gens qui sont dans la salle, à 95 % de la population descendent d'agriculteurs. Puis ce qui est bizarre, il n'y a jamais eu de problème avant les porcheries industrielles, avec les agriculteurs. Tout le monde vivait en bonne harmonie. Petite parenthèse.

725 On continue avec la santé.

730 **Les problèmes de nature infectieuse. Les animaux d'élevage X c'est les médecins qui parlent X les animaux d'élevage sont les hôtes d'une quantité importante de micro-organismes dont certains ont un pouvoir pathogène. Ces agents infectieux ont été retenus en considérant principalement les risques pour les personnes résidant à proximité des élevages intensifs: infection par ingestion d'eau, baignade, etc.*

735 *Dans le cadre de la production animale intensive, d'importantes quantités d'antibiotiques sont administrées à nos pauvres porcs qui sont en camp de concentration, aux animaux, dans le but de prévenir les infections et d'accélérer leur croissance, ce qui conduit à une antibio-résistance chez les humains consommateurs.*

Les risques d'origine chimique: les nitrates, en milieu agricole, les puits d'alimentation en eau souterraine qui ont fait l'objet d'échantillonnage montrent fréquemment des

740 concentrations supérieures au fameux 10 milligrammes. Maladie répertoriée, méthémoglobinémie ou syndrome du bébé bleu, ont été rapportées.+

745 En outre, une étude de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie a montré que 35 % des puits de la région sont contaminés par des nitrates. On n'est pas encore avec le lisier de porc, alors déjà, et c'était en juin 2000.

*Les sous-produits de la chloration: risque notable de cancer, en particulier de la vessie.+

750 Là, je vais vous parler d'une sommité, que personne ne pourra quand même remettre en cause. Du moins, j'ose l'espérer. Le docteur Pierre Paiement, qui est spécialiste de l'eau et microbiologiste à l'Institut Armand-Frappier, qui jouit d'une réputation internationale, consultant pour l'Organisation mondiale de la santé, l'OMS, et il est par nature réfractaire au discours alarmant, ses propos n'ont toutefois rien de rassurant.

755 *Pour chaque cas rapporté d'infection causée par l'eau au Québec, il y a plus de 1 000 infections. Hormis la tristement célèbre E.coli, c'est surtout la contamination par des parasites comme X je veux vous éviter les deux mots latins, mais je vais vous les dire quand même X giardia et cryptosporidium,+

760 - qui inquiètent le docteur Paiement -

*La chloration ne permet pas d'éliminer avec certitude ces micro-organismes d'origine animale: purin de porc, de castor ou d'ours.+

765 Pour l'instant, on n'a encore pas de castorie industrielle et d'ourserie industrielle. Alors, en ce qui nous concerne:

770 *... purin de porc, qui provoque des diarrhées persistantes, des crampes abdominales violentes et parfois la mort. Il existe une vingtaine de bactéries et au moins 100 virus qui résistent à la désinfection traditionnelle et peuvent causer une hépatite, la myocardite ou la méningite.+

775 Il y en a qui essaient de faire pleurer. Je n'essaie pas de vous faire peur. J'essaie simplement de vous relater ce que vous n'avez pas le temps de lire et que, nous, on a pris le temps de lire pour pouvoir étayer ce qu'on avance.

780 *Les cyanobactéries, un nom aussi bien compliqué: excès de phosphore dans les eaux de surface conduisent à des atteintes hépatiques, gastro-entérite chez des personnes ayant consommé de l'eau contaminée par ces toxines. Des études récentes ont permis de les identifier dans des plans et cours d'eau du sud de la province.+

Où est-ce qu'on est, nous? On n'est pas dans l'ouest de l'Ontario que je sache!

785 **La contamination de l'air. Les odeurs provenant d'activités agricoles, et principalement des porcheries, représentent beaucoup plus qu'un simple inconvénient. Il a été démontré que les personnes soumises aux odeurs qui se dégagent de ces installations...+*

et ce, sur un périmètre de 2 kilomètres. Donc, tous ceux qui habitent à 2 kilomètres autour des porcheries, écoutez bien ça, c'est pour vous:

790 **Il a été démontré que les personnes soumises aux odeurs qui se dégagent de ces installations souffrent d'anxiété et de dépression, ressentent de la colère X et pour cause X et de la fatigue, troubles d'humeur de façon plus manifeste que l'ensemble de la population et également...+*

795 Parce qu'on va dire: *Ah! ils ont des petits nerfs et puis ils ont des narines sensibles. C'est des citoyens qui sont venus s'installer. Ils ne supportent pas.+ Non, non, ce n'est pas une plaisanterie. Ce qui n'a pas été précisé, c'est que hormis la dépression qu'on pourrait dire: *Ah! elle a un caractère et tout. Elle n'est pas costaud ou il n'est pas costaud, c'est une petite nature+, mais moi, je vais vous expliquer autre chose que les médecins disent. C'est que:

800

**... ces odeurs influent sur le système immunitaire d'où d'autres problèmes de santé.+*

805 Est-ce que vous comprenez bien que les odeurs à répétition, ce n'est pas le fait de répéter: *Ah! ça pu, j'en ai marre+ et de fermer mes fenêtres. C'est que ça pénètre votre système immunitaire.

**Mentionnons également que les populations résidant dans le voisinage de porcheries de grande dimension présentent des taux anormalement élevés de problèmes respiratoires.+*

810

Et je vais vous citer le docteur Benoît Gingras, directeur de Santé publique Chaudière-Appalaches, en conclusion sur la santé.

815 **Le risque pour la santé publique est bien présent et pourrait même s'accroître au cours des prochaines années... +*

X il disait ça en l'an 2000, donc on a déjà encore bouffé deux ans sur notre patrimoine santé X

820 **... compte tenu des objectifs de croissance soutenue de la production, de la concentration importante des élevages sur certains territoires et de la tendance à la gestion des déjections animales sous forme liquide. En fait, le coût de l'industrie du porc sur la santé humaine est effrayant. Les habitants qui vivent sous le vent par rapport aux grandes porcherie de Caroline du Nord, où a été inventé ce modèle abruti, souffrent davantage de maux de tête, de rhinites, de laryngites, de toux persistante, de diarrhées, d'irritation des yeux.*

825 *Le quart des employés des porcheries X on ne parle pas encore que de nous, on parle des employés agricoles X le quart des employés sont atteints de bronchite chronique. En Iowa, on a déterminé que le méthane, l'ammoniac et le sulfure d'hydrogène émis par un élevage de 4 000 têtes étaient cause de maladies respiratoires dans un rayon de 2 kilomètres.+*

830 Moi, je me pose la question, et ce ne sont pas des voeux pieux de citoyens, nous avons des règles au Québec, nous avons des lois, on ne s'en sert pas. Il y en a une qui est toute simple et que vous pouvez tous retenir, il ne faut pas sortir de HEC pour pouvoir l'exprimer. L'article 24 de la *Loi sur l'environnement* est clair. Mais plus clair que ça, ce n'est pas possible.

835 **S'assurer qu'un projet, même s'il est conforme aux normes...*

X ce que nous répètent constamment les intégrateurs par le biais de leur syndicat et par le biais de l'UPA X

... même s'il est conforme aux normes...

X et c'est souligné, c'est écrit en gras X

840 *... n'est pas susceptible de porter atteinte à la vie, à la sécurité, au bien-être et au confort de l'être humain, de causer du dommage et de porter autrement préjudice à la qualité du sol, de l'eau, à la végétation, à la faune et aux biens.+*

845 Tout y est, tout y est. C'est en quatre lignes. On résume ce que nous sommes en train de vivre.

850 Alors, on pourra nous dire: **On a les règles les plus sévères au monde+...* entre parenthèses, vous entendez certainement mon accent, je suis Européenne. Ça fait cinq ans et demi que je suis au Québec. J'entendais la même chanson en France. J'ai des amis en Hollande; ils entendent la même chanson. Chaque pays se vante d'avoir les normes les plus sévères au monde. Donc, ce n'est pas forcé.

855 Le deuxième volet, je vais être plus courte parce que je veux surtout insister donc sur la santé. L'eau, l'air et le sol, on en a parlé puisqu'ils étaient aussi dans la santé. Simplement une chose aussi qui est aberrante: la protection des prises de captage d'eau potable. Plus particulièrement, toujours dans les nouvelles orientations gouvernementales, ce n'est pas moi qui l'invente, c'est monsieur Boisclair qui le dit. Quoique, des fois, on ne sait plus, il dit, c'est écrit, mais ce n'est pas suivi d'effet.

860 **Plus particulièrement dans les milieux ruraux et les petites localités, l'eau souterraine constitue la source privilégiée d'alimentation en eau potable. Malheureusement, l'absence de mesures préventives, l'aménagement déficient des puits et l'ignorance des caractéristiques des nappes ont été à l'origine de nombreux cas de pollution ponctuelle ou diffuse des eaux souterraines.*

865 *Une étude entreprise par le gouvernement sur 7 bassins versants X tout le monde les connaît, Chaudière, Boyer, Etchemin, Assomption, Nicolet et Yamaska, bien*

sûr, la plus polluée au Québec X ces 7 bassins représentent une zone reconnue de surplus de fumier.+

870

Cela implique que la Commission du BAPE, les spécialistes et les manquants, le fameux hydrogéologue, le médecin, le citoyen -- parce que comme je dis toujours, même dans un simple comité consultatif agricole d'une MRC, il y a trois représentants de l'UPA, une présidente, une autre dame de la mairie et un citoyen.

875

Ça paraît équitable, pas forcément en proportion, mais le citoyen qui y est peut dire: *Un instant, s'il vous plaît, là, quand même, vous ne croyez pas...+ Il représente, ce citoyen qui est là, encore une fois 95 % de la population. Donc, j'estime qu'il a quand même son mot à dire. C'est un minimum.

880

Cela implique que les gens, les spécialistes comme vous, et puis vous le savez, vous allez entendre plein de spécialistes et puis vous allez le dire, que vous devez contribuer à assurer aux populations actuelles et aux générations futures l'accès à des approvisionnements en eau potable, de bonne qualité, notamment par une planification des usages qui protège les prises de captage d'eau potable. Ça, c'est le projet de loi numéro 58 déposé en juin 2001 par monsieur Boisclair.

885

On est en octobre 2002. Les MRC qui sont un peu plus ouvertes, qui veulent faire, bien n'ont pas de sous. Le ministère de l'Environnement n'en a pas plus. Par contre, les intégrateurs, eux, ils ont des sous. Alors, il faut savoir où on veut mettre la priorité si on veut aller soi-disant vers la fameuse cohabitation harmonieuse.

890

**La protection des sols, il faut en moyenne 500 ans pour que l'action des bactéries et des minéraux du sol produisent 2,5 centimètres...*

895

X excusez-moi pour ceux qui comptent en pouces, 1 pouce X
... que l'action des bactéries et des minéraux du sol produisent un pouce de sol organique, celui qui est essentiel pour l'alimentation des humains. Cependant, il suffit d'une ou deux décennies de culture intensive...+,

900

comme on connaît, là, de maïs mur-à-mur. On est dans des mers de maïs. On prendrait un bateau et puis des rampes, on est dans des mers de maïs. Ça s'en va... de la Montérégie, c'est bien simple, il n'y a que ça. Bien, pourquoi? Bien, parce que c'est le seul végétal qui peut encore recevoir le lisier de porc à la grandeur. Il en demande du phosphore, des fois qu'il ne pousse pas. Donc, on se retrouve:

905

**... à peine quelques années d'érosion pour faire disparaître irrémédiablement ce capital que les exploitants agricoles considèrent à tort, à tort, comme inaltérable.+*

910

Et puis quand monsieur Pouliot parlait de son enfance, moi, ça m'a allumé quelque part. Et ma grand-mère disait toujours quand je faisais mon petit bout de jardin pour essayer, elle

me disait: *Dis-toi bien que la terre te rend ce que tu lui donnes.+ Et à l'allure ou c'est parti, bien, la terre, vous savez ce qu'elle va rendre? Elle va rendre que de la pourriture. Parce que le lisier est une matière toxique, dangereuse et dommageable pour tout être vivant sur cette planète.

915

Alors, la cohabitation harmonieuse, je laisserai aux soins des citoyens qui sont dans la salle de l'exprimer, pour leur laisser aussi un bon temps de parole. Je vous remercie de m'avoir écoutée.

920

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

925

Je vais demander à Jacques Dufresne de nous faire sa présentation, après quoi la Commission va échanger avec nos trois invités, et nous prendrons une pause. Et après, vous aurez la parole.

Monsieur Jacques Dufresne.

930

M. JACQUES DUFRESNE :

935

Madame la présidente, messieurs les commissaires, je vous donne d'abord le titre de mon bref exposé *Les conflits d'usage dans le monde rural, un test crucial pour la démocratie*. On en a eu un aperçu de la difficulté du test. Madame nous a dit toutes les réserves qu'elle avait sur le mot *démocratie+. Mais j'ai pour ma part le sentiment que ce débat s'engage en termes fermes, clairs, sans mensonges, sans faux-fuyants. Je suis persuadé que c'est de bonne augure.

940

Je voudrais d'abord vous signaler ce qui me paraît être une contradiction dans l'énoncé du mandat de votre commission. Je croyais que madame allait la percevoir et la souligner cette contradiction, mais il y a une contradiction, à mon avis, entre le développement durable et la production porcine. Le choix de ce terme ne me paraît pas innocent. Il donne une allure initiale au débat qui risque de fausser les perspectives, et je préfère le mot que monsieur Pouliot lui-même utilisait tout à l'heure: *ferme+.

945

Le mot *ferme+ évite le débat entre l'élevage et la production, entre l'agriculture industrielle et un autre type d'agriculture. Si on parlait de ferme porcine, on n'aurait pas le sentiment qu'il y a une conclusion déjà tirée dans le titre, dans l'énoncé du mandat.

950

Je voudrais, moi aussi, évoquer brièvement mon passé *porçant*, parce que j'en ai un aussi, un peu différent du vôtre. Je vis à la campagne depuis trente ans. Mes parents étaient gérants d'une coopérative, de sorte que j'ai grandi dans le milieu agricole que je connais intimement. J'ai des voisins qui ont des fermes comme la vôtre, avec lesquels je m'entends bien. Je n'ai pas à les sentir; donc, je m'entends bien avec eux. Donc, dans la région précise

où je suis, les fermes porcines à 2 kilomètres ne nous atteignent pas par leur odeur. Elles sont
 955 dans des forêts. Bref.

Et je voudrais évoquer deux ou trois faits de ce passé significatifs. En 1974, dans la
 revue *Critères* que je dirigeais à l'époque, nous avons publié un article sur les procès aux
 animaux au Moyen-Âge. Et vous savez que parmi ces procès, il y avait beaucoup de procès
 960 faits aux porcs. Je n'entrerai pas dans le détail de la question. On en a parlé récemment à
 Radio-Canada. Je veux juste rappeler par là que dans les cultures humaines sur toute la
 planète, les relations entre les humains et le porc ont toujours eu un caractère très très
 particulier X c'est un omnivore comme nous X aussi bien dans les cultures orientales, comme la
 Chine, que dans la culture occidentale.

Si au Moyen-Âge les hommes faisaient des procès au porc, on peut constater
 aujourd'hui que les porcs sont en train de susciter des procès entre les hommes. Et je vous dirai
 tout à l'heure, je vous ferai des suggestions sur la façon d'éviter les procès justement.

Deuxième remarque. En 1981, j'ai lancé moi-même avec quelques amis un grand débat
 sur l'abus des antibiotiques dans l'élevage industriel. C'était l'époque, souvenez-vous-en, où les
 compagnies comme Ely Lilly remplissaient des *boings* avec des meuniers qui avaient le plus
 vendu d'antibiotiques. Ça se vendait au seau. Et on sait, depuis 1997, que le transfert de la
 résistance des bactéries animales aux bactéries humaines, on le sait, depuis 1997, que ça se
 975 fait comme ça, que ça existe.

Alors, quand on a fait ce débat en 81, on a eu tous les grands médias à notre écoute.
 On a vraiment pénétré les journaux. Je collaborais moi-même au *Devoir* à l'époque où on en a
 parlé longuement, ça n'a pas suscité d'intérêt dans la population. Mais je veux dire que les
 980 connaissances qui suscitent des réactions de révolte aujourd'hui étaient déjà acquises à cette
 époque-là. Je tiens à le souligner.

En 85, j'ai organisé, toujours avec les mêmes préoccupations, un colloque international
 sur les rapports entre l'homme et l'animal. Je vous signale que ce livre, qui a eu un effet majeur
 985 dans le monde entier, aux États-Unis, *Animal Factories* par Peter Signer et Jim Mason, est
 paru en 80. Donc, ce débat sur l'homme et l'animal nous a permis de voir que les mentalités se
 transformaient et que, tôt ou tard, il allait y avoir dans les populations des mouvements
 d'intolérance plus ou moins fondées, mais que ça allait se produire de toute manière, qu'il fallait
 s'attendre à ce que le public ne tolère plus à partir d'un certain moment certaines pratiques dans
 990 l'élevage industriel.

Ce que je fais remarquer à ce propos-là, c'est qu'à notre grand colloque sur la question,
 il n'y avait personne du ministère de l'Environnement, personne du monde agricole. Il y avait
 que des farfelus. Et c'était comme ça. Il y avait un représentant de la *Semaine Verte*, pour
 995 lequel je suis encore rempli de reconnaissance.

Et mon espoir, c'est que la Commission ait le sens du lointain, que, dans vingt ans, on ne dise pas en lisant votre rapport: *Si au moins on nous l'avait dit+. Parce qu'il y a des choses qu'on sait aujourd'hui, dont on va prendre pleinement conscience dans vingt ans seulement. Il me semble qu'une de vos premières responsabilités, c'est d'avoir le sens du lointain, puisque votre mandat c'est le développement durable, d'avoir le sens du lointain et de faire en sorte que vous preniez en considération non pas seulement les faits déjà prouvés, déjà avérés, comme la question des antibiotiques, mais des faits plus subtils qui existent à l'état infinitésimal aujourd'hui et qui indiquent des tendances dont on devra tenir compte dans vingt ans.

Je saute quelques étapes d'un propos qui serait trop long et je ne veux pas dépasser la limite qui m'est impartie. Je veux centrer mon propos maintenant sur les conflits d'usage et la démocratie.

Au cours des 200 dernières années, années de gloire pour la démocratie, ce ne sont pas les vertus propres à l'homme démocratique qui ont assuré la paix sociale dans nos sociétés, c'est la croissance économique. On a réglé tous les conflits sociaux avec le nouvel argent de la croissance, en redistribuant habilement cet argent. Les conflits d'usage actuels ouvrent une nouvelle aire. La croissance étant elle-même au coeur du conflit, elle ne peut plus servir à acheter la paix sociale.

C'est pour ça que pour traverser ces conflits-là, je suis persuadé que s'il y a une société au monde qui devrait être capable de le faire, c'est la nôtre, mais il va falloir des vertus démocratiques parce qu'on ne pourra plus l'acheter la paix sociale. Et le type de témoignage des citoyens qu'on vient d'avoir nous l'indique, il va falloir la créer ensemble. Et là, rapport du BAPE ou non, les gouvernants vont devoir un jour ou l'autre tenir compte de ce dialogue.

Alors, permettez-moi de vous rappeler des faits que certaines personnes ignorent peut-être dans cette salle. Mais en 1973 X et c'est des membres de l'UPA qui étaient là à l'époque, qui me l'ont raconté X vous savez que c'est l'époque où on pouvait, tous les syndicats pouvaient obtenir plus que ce qu'ils voulaient du gouvernement Bourassa.

Je ne sais pas si vous vous souvenez d'une certaine manifestation bruyante avec des porcs dans la rue à Québec. Et ça, ça s'est traduit par, si je ne m'abuse, l'assurance-stabilisation. Vous avez fait des gains que vous avez évoqués tout à l'heure. À votre place, j'en aurais été très heureux parce que je voyais mes collègues d'un syndicat de professeurs qui avaient fait des victoires semblables. Mais ça s'est traduit, la paix sociale a été achetée par le gouvernement Bourassa systématiquement avec tous les syndicats à l'époque. C'était réjouissant pour les syndicats mais là, maintenant, il faut faire face aux conséquences de ces choix-là.

Et l'une des conséquences, c'est le développement de l'industrie porcine tel que nous le connaissons. Parce qu'il ne faut pas le nier, l'assurance-stabilisation en a favorisé le développement. Puis vous l'avez dit vous-même. Il ne faut pas le nier. Il faut vivre avec les conséquences de cette paix sociale qui a été littéralement achetée, payée avec la croissance

économique X remarquez que c'est peut-être mieux que le désordre, la paix sociale achetée X payée avec la croissance économique et achetée d'une autre manière aussi par l'hypothèque de l'avenir.

1045 Pendant toute la révolution industrielle, qui a coïncidé avec la démocratie, on a assuré la croissance économique en négligeant le respect du capital naturel. On a sacrifié l'écologie à l'économie. Alors que nous entrons dans une aire qui devra être caractérisée X et si le mot *développement durable+ a un sens, c'est celui-là X dans une aire qui devra être caractérisée par la convergence croissante de l'économie et de l'écologie.

1050 Et alors, pour revenir à la question de la démocratie, je dis que ce conflit d'usage est un vrai test pour la démocratie, parce qu'il va falloir trouver des solutions dans le dialogue mais dans la découverte et l'affirmation de valeurs communes.

1055 Vous remarquerez, c'est une chose, à mon avis, profondément réjouissante que la vieille notion de bien commun refait surface. Elle est née autour d'un puits, la notion de bien commun. Dans la Grèce antique, elle est née autour d'un puits et ce n'est pas étonnant qu'elle refasse surface autour d'un puits. Parce que s'il y a une chose qui est un bien commun dans l'histoire de l'humanité, c'est l'eau. Et tous les grands débats de société ont eu, depuis les origines de la civilisation, un rapport très étroit avec les rapports de l'homme avec l'eau.

1060 Je vous invite à lire notre numéro sur l'eau où, entre parenthèses, sur tous les sujets dont je vous parle, vous allez trouver des choses fort intéressantes dans notre encyclopédie sur Internet à *agora.qc.ca*. C'est gratuit. Le contenu est gratuit.

1065

LA PRÉSIDENTE :

Moi, monsieur Dufresne, je vous invite peut-être à déposer votre article à la Commission.

1070

M. JACQUES DUFRESNE :

Je vais vous le déposer en plus.

1075

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

M. JACQUES DUFRESNE :

1080

Je ne suis pas avare de mes idées. Donc, la beauté de la conjoncture dans laquelle nous nous trouvons, c'est que la paix sociale, nous allons devoir la créer avec nos voisins immédiats d'abord, avec nos voisins à l'échelle d'un bassin versant. Il n'y a personne qui va

1085 pouvoir la créer pour nous d'en haut. Et donc, c'est un défi passionnant, qui est aussi économique, écologique que philosophique.

1090 Et je crois, je le répète, il y a des conflits partout dans le monde croissants entre les agriculteurs et les conservateurs. En certains milieux, comme en Allemagne, les conflits ont atteint un degré inquiétant. Je pense, sentiment, pure impression, qu'ici nous n'en sommes pas à ce degré d'exaspération. Vous pouvez comparer avec la France. Peut-être avez-vous une opinion différente. Mais ma perception tout à fait subjective, c'est que nous n'en sommes pas au même degré d'exaspération dans les tensions et donc, qu'il y a plus d'espoir peut-être ici qu'il y en a ailleurs.

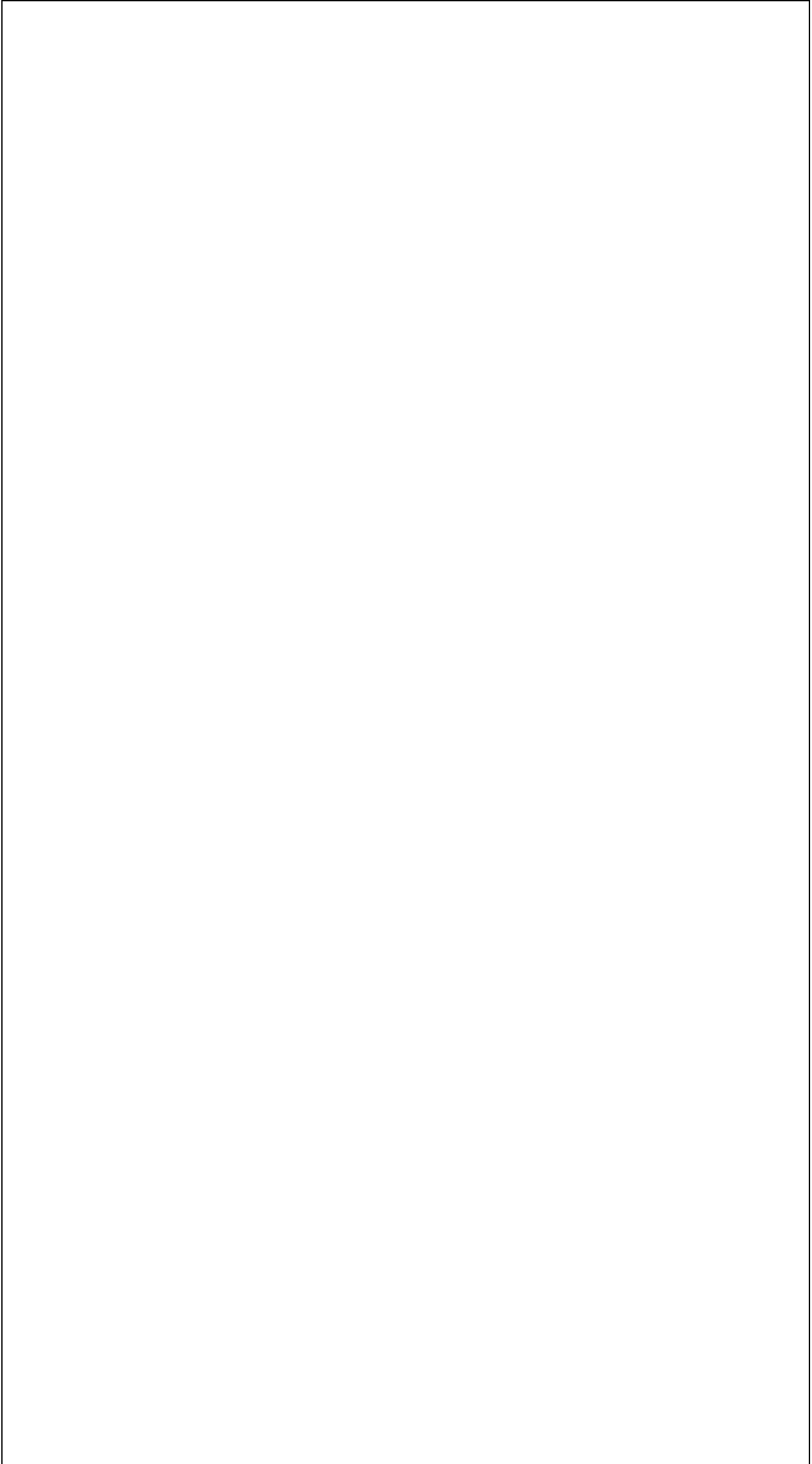
1095 Les pièges à éviter dans ce débat. Le premier, la judiciarisation. Écoutez, quand je réfléchis sur le passé des débats sur l'environnement, la chose qui m'inquiète, c'est la part, quand il y a eu de l'argent versé, la part de cet argent qui est allée aux avocats.

1100 Un exemple. Dans les années 80, les Américains ont créé le Super Fund pour nettoyer les sites toxiques un peu partout aux États-Unis: 1,2 G\$. Une étude de la Rand Corporation à la fin des années 80 a prouvé que sur ce 1,2 G\$, 1 G\$ avait été donné aux avocats pour la bonne raison qu'on se trouvait constamment dans le cercle vicieux que voici: des pressions des citoyens qui, au lieu de susciter un vrai dialogue avec le vrai monde sur le vrai terrain, aboutissent à des législations, à des règlements. Des règlements tels que de deux choses l'une: ou bien on ne les applique pas, ce qu'on fait dans la plupart des pays, ce qu'on ne fait pas; ou bien on tente de les appliquer. Auquel cas, les producteurs qui sont sur le banc des accusés se défendent avec des avocats.

1110 Alors, c'est pour ça que autant une tension comme celle qu'on voit ce soir, ici, me paraît saine dans une démocratie, autant il me paraîtrait triste que tout ça aboutisse à une logique du règlement fait par des avocats, qui va créer des causes pour leurs collègues qui sont dans des bureaux. Alors, il faut arriver à introduire le droit préventif dans nos réflexions, à faire en sorte que dans tout ce que la Commission pourra faire ou dire, elle tente d'éviter que tout ça ne dégénère en procès, qui laissera tout le monde insatisfait.

1115 Alors, une des façons de faire du droit préventif -- le notariat est une forme de droit préventif. Un bon contrat avec les parties bien informées avant a pour effet qu'on évite ensuite les litiges. Mais le problème justement dans le cas qui nous préoccupe, c'est qu'il n'y en a pas eu de contrat entre la société. On parle d'un nouveau pacte. Il n'y en a jamais eu de pacte. Il y avait un pacte traditionnel entre les agriculteurs et la société. On a des raisons de penser que ce pacte a été, en tout cas, partiellement brisé. Il s'est transformé à l'insu des gens. Et donc, il faut le créer ce pacte-là et en se basant sur des principes.

1125 J'ai peu de temps, je m'arrête dans trois minutes, mais je voudrais proposer un ensemble de principes qui se trouvent dans le dernier numéro de notre magazine *Pas à pas avec la nature*. Je suis le créancier de ce magazine, j'ai le droit de faire de la publicité.



LA PRÉSIDENTE :

1130 Dont l'article va être déposé, monsieur Dufresne?

M. JACQUES DUFRESNE :

1135 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

 Merci.

1140 **M. JACQUES DUFRESNE :**

 Alors, *Pas à pas avec la nature*. Il y a les quatre principes à la base du mouvement de *Natural Step*. Ces principes-là me paraissent être, enfin, un fondement solide à la notion de développement durable. Je ne peux pas vous raconter le détail de la chose, je vous dis
1145 seulement qu'il existe 31 définitions du développement durable. J'en ai découvert une 32ième, récemment.

 Et ce chercheur -- c'est un médecin suédois qui, fatigué d'avoir des cas nouveaux de cancer dans son bureau, se sentant incapable de les guérir avec la médecine traditionnelle, a
1150 décidé de consacrer sa vie à l'environnement pour s'attaquer aux vraies causes des problèmes. Alors, il a proposé au reste du monde scientifique un certain nombre de principes fondamentaux sur lesquels il y a un consensus maintenant. Mais l'un de ces principes, c'est que les bases physiques de la productivité et de la diversité de la nature ne doivent pas être systématiquement détériorées. Ça, ça veut dire qu'on fait un absolu de ce que mes amis du *Natural Capitalism*
1155 appelle le capital naturel.

 Je vais peut-être étonner certaines personnes, mais j'ai une approche capitaliste de la solution des problèmes écologiques, mais à condition qu'on intègre dans le processus capitaliste la valeur des services écosystémiques, comme la pollinisation, etc., et la valeur du
1160 capital naturel. Et là, simplement en ajoutant, en tenant compte de ces réalités-là, qui sont économiques, pas juste écologiques, on peut faire en sorte que le dynamisme propre au capitalisme s'applique à la solution des problèmes écologiques.

 Pour ce qui est des solutions immédiates à des problèmes aigus, écoutez, je vais vous
1165 donner un témoignage. Dans notre région, il y a un petit village qui s'appelle East-Hereford, un magnifique petit village qui gagne régulièrement le prix pour le village le mieux fleuri du Québec. Il y a une porcherie à 2 kilomètres. Les gens qui l'ont laissée s'établir, la porcherie, étaient sûrs qu'ils prenaient une bonne décision. Il n'y en a pas d'autres dans la région. Elle est entourée de bois. Elle est à 2 kilomètres. Mais il se trouve qu'elle est dans le sens du vent, au milieu d'un
1170 corridor qui conduit directement vers le village.

1175 Et je peux vous dire, parce que j'en ai été témoin, les maux dont madame parlaient, les villageois déprimés, les gens qui déprimaient, pleurant à force de vivre dans cette odeur, ce n'est pas des fictions. Je l'ai vu dans ce village-là, qui pourtant personne ne songeait à penser qu'il y a un problème écologique là.

1180 Et là, ce qu'il y a de triste dans cette situation-là, c'est qu'il n'y a pas de mauvaise volonté de personne, de la part de personne. Le jeune cultivateur faisait de son mieux. Les autorités municipales qui l'ont aidé à s'installer pensaient rendre service à la communauté. Et là, ils sont en conflit. Ses enfants sont rejetés par les enfants du village. Lui-même, il est désespéré, il ne sait plus à quel saint se vouer.

1185 Je donne cet exemple-là, je le choisis d'une façon telle qu'il montre bien que ce n'est pas des mauvaises volontés individuelles qui, en l'occurrence, sont la cause du problème. C'est une série de facteurs qu'on n'avait pas pris en considération, ce qui prouve peut-être que les études d'impact, bien entre nous, il n'aurait pas fallu être très grand clerc pour prévoir que le vent...

1190 Bon, alors, il y a quelque chose qui ne s'est pas fait. Mais si ça ne s'est pas fait, écoutez, ça m'a été raconté par les autorités municipales que je connais, c'est parce que les autorités municipales, qui n'en savaient pas beaucoup plus, n'avaient qu'un désir, aider une jeune famille à réussir.

1195 Si on part du fait que tout ça part finalement de bons sentiments, on peut se dire: faites mûrir ces bons sentiments en les assaisonnant de bonnes idées, d'une information appropriée, puis on va trouver des solutions.

1200 Alors, il y a des choix politiques à faire, c'est bien clair. Et moi, je pense qu'il y a un choix politique qui est déjà fait implicitement au Québec: la priorité, c'est l'eau. Tout ce qui menace l'eau doit être subordonné. Et sur le plan économique et sur le plan écologique, la priorité, c'est l'eau. Pour moi, il n'y a pas de discussion possible. Et si on faisait un référendum au Québec là-dessus, on aurait 95 % de oui.

1205 **LA PRÉSIDENTE :**

Votre conclusion, monsieur Dufresne, s'il vous plaît.

M. JACQUES DUFRESNE :

1210 Mais ça ne m'empêche pas d'aimer mon sandwich au jambon, aux tomates, surtout au
mois d'août quand les tomates viennent de mon jardin. Et je suis un consommateur de porc,
puis je ne dois pas être le seul ici. J'ai déjà élevé des porcs; mais ça, c'est une autre histoire.

1215 Les choix tactiques, et je termine là-dessus, les choix tactiques, c'est qu'il me semble
que pour régler certains problèmes dans les médias X ça a peut-être déjà été fait, c'est peut-être
naïf ce que je dis X mais il serait facile de faire une carte des porcheries au Québec avec quatre
couleurs, une couleur rouge foncé pour dire: *Ici, ce n'est pas dans deux semaines, c'est
demain qu'on agit. Ça urge.+ East-Hereford, pour moi, c'en est un bel exemple. C'est demain
qu'on agit dans l'intérêt de la famille du cultivateur comme dans l'intérêt du village qui est touché.

1220 Peut-être qu'on pourrait profiter d'un cas comme celui-là pour mettre à l'essai des
solutions, à titre expérimental, qui pourraient être appliquées ailleurs ensuite. Donc, quatre
couleurs: rouge, jaune, vert.

1225 Et à mon avis, ça, cette approche est conforme à ce mouvement *Natural Step* dont je
vous parle, pas à pas avec la nature. Au lieu de vouloir régler globalement un problème dont on
sait très bien qu'on ne pourra pas le régler globalement immédiatement, appliquer la méthode
des petits pas, faire un petit pas à la fois, mais un vrai, puis vite. Et une fois que le premier petit
pas est fait, continuer l'information et faire en sorte que le mouvement s'enclenche d'une façon
1230 durable. Merci de votre patience.

LA PRÉSIDENTE :

1235 J'aimerais peut-être simplement, avant de faire une pause, informer l'assemblée par
rapport à une intervention qu'a faite madame Gorreta. J'aimerais peut-être vous informer que la
CPTAQ sera invitée à la thématique sur le cadre légal entourant la production porcine. Alors, ils
seront présents, comme le sera la Régie des marchés agricoles, comme le sera le ministère de
l'Agriculture et d'autres. Vous pourrez voir sur le site Internet les invités. Alors, je voulais
corriger peut-être cette information.

1240 Je pense qu'on a eu des interventions intéressantes. Ça colore, ça nous donne un
avant-goût de ce que l'on vivra au cours des prochains mois ensemble. Mais je pense que la
consultation publique qui s'amorce ce soir sera un lieu propice pour rassembler toute
l'information, recevoir non seulement de l'information des producteurs mais avoir de l'information
1245 qui provient de citoyens, qui provient également d'experts. Parce que la Commission a invité un
grand nombre d'experts issus du milieu de la production, issus de milieu institutionnel, issus du
monde de la consultation.

1250 Vous avez un éventail très large d'experts qui seront présents avec nous lors des
séances thématiques et on va pouvoir ensemble rassembler l'information sur la production

porcine au Québec, sur ce qui se fait ailleurs, sur les nouvelles tendances, sur les nouvelles technologies, sur ce qui pourrait être fait.

1255 Alors, moi, je vous invite à participer. C'est une chance en or qui est donnée à tous de la prendre et d'essayer de trouver des solutions qui vont faire en sorte que l'harmonie que, je pense, tous souhaitez, l'harmonie soit au bout du compte, en tout cas qu'on fasse un pas dans ce sens-là.

1260 Alors, on va prendre une pause de quinze minutes parce qu'on aimerait bien vous entendre vous aussi. Pendant cette pause, si vous souhaitez intervenir, vous vous inscrivez au registre derrière et on vous appellera selon l'ordre d'inscription au registre. Alors, bonne pause et à plus tard.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

1265 *****

(REPRISE DE LA SÉANCE)

LA PRÉSIDENTE :

1270 J'inviterais monsieur Richard Côté.

1275 Alors, je rappelle à ceux qui interviendront devant nous que, dans le fond, nous vous demandons de répondre à deux questions. La première question, c'est: quelle est votre vision de ce mandat, votre compréhension de ce mandat? Et quelles sont vos attentes à l'égard de la consultation publique? Bonsoir!

M. RICHARD CÔTÉ :

1280 Richard Côté. Je suis membre de la Table de concertation en environnement et membre aussi de la Coalition citoyenne.

1285 Moi, c'est des questions qui concernent le mandat. Moi, je voudrais savoir si, dans votre mandat, vous tenez compte d'éléments qui peuvent changer certains fonctionnements actuels ou certaines lois ou certains paradigmes de fonctionnements actuels, et je vais vous en nommer deux en particulier.

1290 La gestion par bassin versant. Là, on parle de distance séparatrice, avec la *Loi 184* ou *182*, distance séparatrice des odeurs, etc. Est-ce que ça peut être dans votre mandat de considérer la gestion par bassin versant?

Et dans ce contexte, je mentionnerais que nous, dans Portneuf, on a trois grandes rivières et une, entre autres la Cap Chat, est une rivière qui fonctionne déjà avec un concept de bassin versant. Et malheureusement, la question de l'agriculture est éludée. Et j'ai assisté, il n'y a pas longtemps, à une conférence de Guy Pustelnick, un Français, sur le bassin versant,

1295 qui depuis dix ans est à la Dordogne, et le dossier de l'agriculture, de la pollution agricole est encore éludé.

1300 Donc, j'aimerais ça que dans ce contexte-là, quand on parle de gestion par bassin versant, qu'on amène aussi des questions à traiter. Et ça deviendrait finalement dans l'ordre du jour des dossiers de gestion par bassin versant dans les différents secteurs. Donc, de passer à la vitesse 2, si on peut dire.

1305 Donc, je voulais savoir, ma question est de savoir si vous pouvez proposer, par exemple, un concept de gestion par bassin versant pour remplacer la notion désuète de distance séparatrice.

1310 Et le deuxième point qui est majeur, c'est qu'on connaît aujourd'hui la rigueur des scientifiques qui, souvent, sont subventionnés par des deniers privés. On a l'exemple: il y a quelques années, on a eu le PPA, entre autres, qui a été retiré des pharmacies, qui touchait à des problématiques au niveau de la grippe. Et tout ça, ça a été rejeté des pharmacies par toutes les compagnies pharmaceutiques dû à une seule recherche qui a été publiée dans le New England Journal of Medicine. Et finalement, c'est une seule recherche. Mais par contre, cette recherche-là était à des fonds publics, donc indépendante. Et ça a fait sortir tous les produits qui étaient déjà acceptés par les recherches scientifiques, prétendument scientifiques, émises par les compagnies pharmaceutiques, avec des millions de dollars, semble-t-il. Donc, je me pose de sérieuses questions.

1320 Et là, à ce moment-là, ce que je vous propose au fond, ce que je vous pose comme question: est-ce que vous allez considérer, par exemple, le principe de précaution? Et la même chose au niveau des technologies agricoles aussi, qu'on fonctionne sur un concept de principe de précaution. Donc, tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas un risque possible pour le citoyen, on refuse le produit. Donc, je voudrais que vous répondiez à ces questions-là.

1325 Et je souhaite X ça, c'est un commentaire X je souhaite qu'on remplace le maïs par un produit moins exigeant, j'espère peut-être la luzerne ou quelque chose d'autre. Donc, ça, c'est un commentaire.

1330 Dernier point. On le sait, il y a quelques années, puis encore actuellement, même dernièrement, on a eu des grands procès aux États-Unis sur les cigarettes. On a eu des grands procès, entre autres, en France aussi sur le sang contaminé, et à travers, je dirais, le monde. Et ces grands procès-là étaient causés par le fait que certains individus ou organismes avaient cachés de l'information ou conservé, disons, en secret de l'information.

1335 On sait actuellement, on en a entendu parler tout à l'heure, certaines recherches, certains chercheurs, certains médecins mentionnaient un certain nombre de faits. Je me dis, quelque part, il doit exister ces recherches-là et il doit y avoir du monde qui est au courant de ça.

1340 Je me dis: est-ce que dans votre mandat, vous pourriez considérer -- et je vais me lire:
est-ce que vous pouvez vous positionner pour faire des recommandations pour dénoncer que
des organisations et des individus conservent de l'information qui peut impliquer directement des
effets négatifs sur la santé de la population?

1345 Ce sont mes trois questions.

LA PRÉSIDENTE :

1350 Alors, peut-être rappeler le but de cet exercice. Le but, ce n'est pas de répondre à des
questions. Ce soir, le but, c'est d'entendre de votre part ce que vous attendez de nous.

1355 Alors, je comprends que vous attendez à ce qu'on traite du principe de précaution. Je
comprends que vous souhaitez que l'on traite de bassin versant. Et je comprends également
que vous cherchez à obtenir le plus d'information possible.

1360 C'est le but de la consultation publique d'essayer d'obtenir toute l'information nécessaire,
de répondre aux questions des citoyens qui ont des préoccupations. Alors, c'est ce qu'on va
faire ensemble au cours des prochaines semaines, je dirais même les prochains mois parce que
c'est une consultation qui va s'échelonner sur plusieurs mois. Alors, je vous dis: soyez présent,
soyez avec nous, venez poser des questions aux experts.

1365 Vous avez nos séances thématiques. Vous avez le contenu des séances thématiques.
Tout est annoncé sur le site Internet. Ou dans la brochure que vous avez, vous avez un résumé.
Mais en assistant aux conférences, en participant au questionnement des conférenciers, il sera
possible de bâtir ensemble cette information et d'essayer d'obtenir le plus d'information possible.

1370 Quant au rapport de la Commission, la Commission ne peut pour le moment présumer
du rapport qu'elle rédigera et des questions qu'elle traitera. Il faut d'abord se prêter à l'exercice
de consultation publique que l'on aborde ce soir.

M. RICHARD CÔTÉ :

Si je peux me permettre juste un dernier...

LA PRÉSIDENTE :

1375

Un dernier, parce qu'il y a beaucoup de monde. Allez-y, monsieur Côté.

M. RICHARD CÔTÉ :

1380

C'est parce que je vois ici que, entre autres, vous avez un volet qui s'appelle *Impacts écologiques et solutions techniques et technologiques*. Ma gestion par bassin versant, on voit ça où?

LA PRÉSIDENTE :

1385

Ça peut être là.

M. RICHARD CÔTÉ :

1390

En tout cas, dans ma compréhension, ce n'est pas une solution technique.

LA PRÉSIDENTE :

1395

Mais quand on va parler des impacts écologiques, il peut en être question.

Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1400

Juste un commentaire. C'est que pour l'instant, les thématiques vont dégrossir la question d'une manière globale mais c'est entendu que, quand on va passer région par région, si la préoccupation bassin versant est une préoccupation de fond, il faut la ramener. C'est certain qu'on va la considérer à d'autres niveaux comme une chose éventuelle.

1405

On n'a pas pris de décision, mais c'est légitime de poser cette question-là, tout à fait légitime, comme de poser la question du principe de précaution ou de poser la question sur l'accès à toutes les études qui peuvent exister. Ça, ça va de soi.

LA PRÉSIDENTE :

1410

Monsieur Jean-Claude Thibeau.

M. JEAN-CLAUDE THIBEAU :

1415

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir!

1420

M. JEAN-CLAUDE THIBEAU :

Bonsoir, madame, messieurs les commissaires. Bonsoir, chers citoyens. Je suis de la région de l'Estrie. Je représente ce soir un organisme qui s'appelle le RAPPEL, le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de la région de l'Estrie. On est 6 000 membres actifs, 58 associations.

1425

Premier point, le mandat. Je vous avoue qu'on m'a envoyé en voulant vous poser une question, parce que les gens là-bas, on vous attend, on a hâte de vous voir mais, en même temps, on est très septiques. On est très septiques parce que X et je salue particulièrement monsieur Beauchamp ici X nous avons participé très activement à une première audience publique, il y a deux ans et demi, qui s'appelait *La future politique de gestion de l'eau*, dans laquelle nous avons largement débattu. Il y a eu des centaines de mémoires de citoyens, de groupes, d'entreprises, d'experts qui ont été déposés. Nous traitons de la problématique des principales sources de pollution de l'eau.

1430

1435

Le mot *pollution diffuse agricole+, il est prononcé, à ma connaissance, écrit dans un magnifique ouvrage, dans deux volumes, qui fait une synthèse extraordinaire parce qu'elle se veut profonde, elle se veut globale, il a une vision dedans X nous, on a même osé dire aux journalistes là-bas: c'est la référence pour les dix prochaines années en gestion de l'eau X alors dans cette bible, on y cite plus de 56 fois, à notre connaissance, le fait que la pollution agricole diffuse est la cause majeure de la dégradation des eaux souterraines et de surface au Québec.

1440

Alors, vous comprenez -- même, je vous citerai le mémoire de l'UPA, 310, page 18. Je cite l'UPA:

1445

On ne peut nier que le secteur agricole contribue de façon non négligeable à la charge polluante de plusieurs cours d'eau sillonnant le milieu rural. Il s'agit pour l'essentiel de pollution de type diffus dont tous reconnaissent la complexité du phénomène.

Je vous dis ça parce qu'on aimerait ne pas repartir à zéro. Je vois dans les commissions thématiques des démonstrations à savoir si ça pollue ou non, comment. Et je pense que quelque part, on n'a pas à réinventer la roue, on a plutôt à mettre les gens en contact, ce qui semble se faire ce soir. Magnifique. D'accord?

1450

Mais on voudrait en tout cas que la Commission se préoccupe du fait que les gens n'aient pas l'impression, et je terminerai sur cette première partie, de vivre, je vais oser le dire, un simulacre démocratique. Parce qu'il s'est passé beaucoup de choses depuis la publication de cette extraordinaire synthèse et de cet extraordinaire dépôt qui a été fait au gouvernement du Québec concernant la pollution de l'eau.

1455

1460

Et j'en ai ce soir une. Dans nos attentes, on va en déposer qu'une seule. Elle va être claire, elle va être précise, elle va être très, très simple. Vous allez la comprendre très vite.

1465

On constate chez nous qu'au niveau des pratiques agricoles, il y a des progrès absolument extraordinaires. Et je suis sérieux quand je vous le dis. Et je pourrais en citer quelques-unes, des actions concrètes, des choses qui se font dans le milieu agricole chez nous. Je ne sais pas si ça se fait de façon régulière ailleurs. Mais, entre autres, on vient de terminer une magnifique campagne d'identification des sources d'eau potable en milieu rural.

1470

J'ai ici l'article du 12 octobre. L'UPA identifie son millième puits, c'est fantastique, son millième puits. Il y a en dessous de ça une campagne de sensibilisation, mais une prise de conscience que l'eau potable, c'est sacré. L'eau, c'est sacré, mais la potable, celle-là est vraiment sacrée dans l'immédiat.

1475

Et les cultivateurs chez nous ont identifié une très grande majorité de leur puits. Ils l'ont identifié de façon très visible pour qu'il n'y ait aucun épandage de quelque nature que ce soit, soit d'engrais chimique, d'engrais organique, que ce soit sous forme solide ou liquide, de pesticides et d'herbicides. Les agriculteurs, comme la moyenne des citoyens, font preuve d'intelligence et de sagesse en sachant pertinemment qu'on ne peut pas prendre le risque, pour notre santé et notre avenir, de toucher à ce patrimoine incroyable qu'est l'eau potable au Québec.

1480

1485

C'est pour ça d'ailleurs que la loi appuyait au Québec, au mois d'août 2000, donc il n'y a pas tellement longtemps, on demandait que sur le bord des lacs, des cours d'eau et des puits d'eau potable au Québec, en général, on épande les engrais à plus de 30 mètres et à plus de 5 mètres des fossés.

1490

Je ne sais pas si vous me voyez venir. Ceux dans la salle qui le savent doivent commencer à sourire; les autres, j'espère que vous êtes bien assis.

1495

1500

Le 12 juin 2002, malgré la réflexion de très haut calibre qui est là-dedans, malgré les avis techniques très clairs -- j'ai, entre autres, en main un avis d'un comité interministériel, je ne veux pas vous dire de bêtise, déposé le 25 février 98 et qui réunissait monsieur Bernier de l'UPA X je ne nommerai pas tous les noms X des gens du ministère de la Faune, des gens du ministère de l'Environnement, des gens du ministère de la Santé, des gens du MAPAQ, Agriculture, Pêches et Alimentation, les gens du MAM. Donc, on avait vraiment un beau comité interministériel, des gens compétents et qui avaient établi la bande de protection du milieu aquatique par rapport aux pratiques agricoles, et plus particulièrement l'épandage des engrais chimiques et organiques, à un minimum de 15 mètres, allant jusqu'à 30 mètres dépendant des sols, des pentes et des types de culture. C'est des gens, des professionnels, des experts qui ont établi ça, et c'est ce qui a éclairé, d'ailleurs le ministre l'avait dit à l'époque, ce qui avait éclairé sa décision de mettre 30 mètres des lacs, des cours d'eau et 5 mètres des fossés.

1505 Le 12 juin dernier, je vous lis l'article 24, célèbre et funeste article, ça nous a paru quasiment impossible que -- je vais prendre le temps de le lire. L'article 29, l'alinéa 2.a.

1510 **L'épandage des matières fertilisantes est interdit dans les espaces suivants: dans un cours d'eau, un lac, un marécage, une superficie minimale de 10 000 mètres carrés, ou dans un étang, ainsi qu'à l'intérieur d'une bande de 3 mètres de ceux-ci...**

Oui, oui. Je ne conte pas de menterie. Vous viendrez le voir, j'ai fait des photocopies.

Et, point b:

1515 **... et dans un fossé agricole, et à l'intérieur d'une bande de 1 mètre de ce fossé.**

Sur le coup, on a pensé que c'était une erreur de typographie. On a téléphoné au ministre, puis on a dit: **La secrétaire s'est trompée.** Et malheureusement, la secrétaire du ministre nous avait dit avant qu'elle ne s'était pas trompée. Alors, on s'attendait à sa réponse.

1520 Ce qui me désole le plus, c'est qu'on a rencontré le ministre depuis et la réponse qu'il nous a dite, c'est: **Allez aux audiences publiques.** Ça, c'est le ministre. Ça, c'est le représentant de l'environnement à notre assemblée nationale qui dit à un tout petit comité de citoyens: **Si vous voulez régler le problème, moi, je n'ai pas été capable de le régler, allez le dire aux audiences publiques.**

1530 Je trouve ça extraordinaire, ce soir, la présence des gens. Je sens un engagement. J'ai été renversé, j'ai découvert cette Coalition de citoyens. Je la connaissais sur papier mais, ce soir, je les ai touchés. C'est extraordinaire. Je vois que les gens de l'UPA sont ici, les gens de la Fédération de la production porcine sont ici. C'est important. C'est un moment historique, je suis d'accord. Mais en même temps, là je me dis: **Il faut arrêter de jouer au fou. Il faut arrêter de se conter des menteries.**

1535 Monsieur Pouliot disait tantôt: **Quand j'étais jeune...** et moi aussi, je l'ai vu quand j'étais jeune, mes grands-parents étaient cultivateurs comme la majorité de nos grands-parents ici, **... des fois, le lixiviat coulait des tas de fumier, il se rendait près des ruisseaux.** Vous êtes conscient qu'avec nos méthodes modernes, nos dernières décisions, le lixiviat, on le dépose près et dans les cours d'eau. C'est légal.

1540 On a une seule demande. On va vous le répéter à travers tout le Québec. Il faut immédiatement amender cette loi. L'assemblée nationale d'automne doit amender cette loi. Nous conjurons le ministre de nous entendre, nous conjurons l'ensemble de l'assemblée nationale de dire qu'il y a péril majeur en la demeure.

1545 Et quand monsieur Pouliot nous dit: **Nous avons les lois les plus sévères au monde**, il faut qu'il relise ses livres. Il faut qu'ensemble, on arrête de se conter des menteries. Il faut qu'on

se parle dans le blanc des yeux, puis je pense qu'on est prêts à le faire. Non, il faut être sérieux. On est en train d'attaquer directement la qualité de nos eaux de surface et de nos eaux souterraines avec de telles politiques. Merci.

1550

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1555

Je vais vous mentionner quelque chose, je l'ai mentionné dans mon discours, je comprends qu'on ait le goût parfois d'applaudir, qu'on ait le goût de manifester, mais je vous demanderais de ne pas le faire, s'il vous plaît.

1560

Monsieur, je suis très sérieuse. Je vous demanderais de ne pas le faire pour la simple et bonne raison qu'on va prendre beaucoup de temps, et il y a beaucoup de gens qui veulent s'exprimer, et j'aimerais qu'on donne la chance à tout le monde de s'exprimer.

1565

D'ailleurs, je vous demanderais de la faire rapidement, parce que vous allez sortir d'ici à 2 h du matin si vous prenez beaucoup de temps. On va essayer de le faire de façon ordonnée. C'est ce que je vous ai demandé, puis je vais respecter ce que je dis. Je vous le dis. D'accord, monsieur? Je ne vous demande pas de sortir, je vous demande de respecter cette règle tout simplement. Je comprends que vous ayez le goût d'applaudir, mais je vous demande de ne pas le faire.

1570

Monsieur Jocelyn Beaulieu des Cols bleus de la Ville de Montréal. Bonsoir!

M. JOCELYN BEAULIEU :

1575

Bonsoir, madame la présidente. Je vous remercie, et messieurs les commissaires, de recevoir un humble ouvrier de la cité métropole à vos audiences publiques.

1580

Je me fais un devoir de m'adresser aux jardiniers syndiqués des campagnes, qui nourrissent mes concitoyens, pour partager mon respect de la terre. Comme monsieur Choinière, qui m'enseigna les sols à La Pocatière, m'avait qualifié d'amant de la terre, vous conviendrez de ma fidélité après tant de décennies.

1585

Fier de mes bras, cette fidélité ne peut exclure les fiers bras des campagnes de mes ancêtres. Ainsi, vous, premièrement, hommes et femmes des champs, veuillez accueillir cette fleur col bleu de ville comme un bouquet avant de considérer le pot. Il y en a un pour cette fleur et, pour ne pas le casser, je vais le déposer simplement devant vous pour prendre le temps de se connaître.

Jocelyn "La Couenne" Beaulieu, le cochon vert des cols bleus du 301 de Montréal vous salue. Ne pouvant trouver en ville aucun pigeon voyageur pour se risquer dans l'odeur de H₂S

1590 des campagnes, vous pouvez accueillir un cochon voyageur très bien versé dans la cochonnerie.

Ayant traversé les égouts de la ville comme égoutier avant d'obtenir ma permanence de jardinier, je sais très bien que le bâton fécal doit être traité avant de se retrouver dans l'eau.

1595

Aujourd'hui, ce grand-père en col vert désire établir un dialogue tellement nécessaire entre humains qu'il n'hésite pas à franchir les pavés lancés dans X la marde X la marre pour trouver l'autre rive et se faire entendre par ses semblables. Oink! Oink! Je vous ai entendus.

1600

Si l'agriculture doit être noble pour qui en vit et pour qui s'en nourrit, le modèle québécois aura réussi à ramener tout ce sang bleu dans la capitale et ne laisser au labeur quotidien des champs que des ouvriers surendettés.

1605

Ayant grandi dans la capitale du bureau de déménagement de l'est du Québec, j'ai connu la première mondialisation de l'agriculture productiviste. Avec les sous des citoyens pour concentrer des coops qui ont quitté la région avec, en prime, la forêt et le poisson pour les multinationales, le pays s'est retrouvé privé de cerveaux et de la grosse caisse pour pelleter tout seuls ce gâchis.

1610

Ceci étant l'histoire la plus récente de développement rural que j'ai connu, vous conviendrez que j'ai perdu toute virginité devant les discours agricole des intellocrates de la terre. Comme dans le passé, le profit inspire le présent et les déficits transpirent du futur.

1615

Les cris d'alarme lancés par une génération d'écologistes n'ont inspiré aucun carriériste qui ne voyait dans ces hippies que des pelleteux de boucane. Pire, ils utilisaient ces préjugés pour masquer leur stratégie. Ne voyant que de la fumée, tous suivirent leur signal.

1620

Hors de l'église point de salut. Leur temple étant celui du veau d'or et ne se gênant pas pour attaquer les monseigneurs écologistes du nordais ou du noroît, à suivre les corneilles, on demeure avec les hippies-net-noirs.

Pour plus de clarté et de couleur, le cochon vert vous accompagnera avec son mémoire jusqu'à la fin de vos travaux.

1625 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous ne respectez pas la règle. J'ai demandé à ce que l'on ne manifeste pas, s'il vous plaît.

1630 Madame Carmen Labelle, bonsoir.

Mme CARMEN LABELLE :

1635 Bonsoir! Je suis Carmen Labelle. Je suis agricultrice à temps partiel, conjointe d'un agriculteur comme son père, son grand-père et son arrière-grand-père avant lui. Et quand je ne suis pas dans le champ, bien, je suis dans mon bureau, puis je reçois des patients.

1640 Alors, la première chose que je veux dire, c'est un commentaire. Ça ne sera pas long, j'ai toutes mes attentes après. Le commentaire est celui-ci. Chez nous, ça va très bien entre les agriculteurs et les citoyens. Ça va très bien. On a deux petites porcheries. C'est mon voisin, je lui achète des oeufs. Ça va très bien.

1645 Il n'y en a pas de porcherie industrielle. Et quand il y a eu un projet qui a voulu se pointer, il y a eu la levée de boucliers. Tous les agriculteurs et les citoyens se sont mis ensemble, O.K.? C'est pour situer le débat, ça. Et on va continuer à se battre ensemble.

1650 Je m'attends de la Commission qu'elle regarde l'amplitude du problème, parce que c'est toute la notion de ruralité qui est touchée par ce débat, parce que le Québec est construit autour de la ruralité.

Je m'attends que la Commission regarde la véritable source du problème. Ça allait bien dans nos campagnes jusqu'à ce qu'on industrialise l'agriculture et ça a dégénéré carrément, rapidement depuis l'expansion sauvage de l'industrie porcine.

1655 Je vais vous lire une petite phrase qui est très actuelle:

Encore plus important est l'agenda des marchands qui cherchent à faire disparaître les paysans en les avilisant au rang de serviteurs. Ceci est particulièrement nocif à une époque où on parle d'indépendance et où les droits sont reliés directement à la propriété.

1660 C'est très actuel, sauf que ça ne décrit pas quelque chose d'actuel. C'est une phrase qui est dans Allan Greer, qui décrit la révolte des Patriotes de 1837. Et le problème, il n'est toujours pas réglé. Les Québécois, ils n'en veulent pas d'une agriculture industrielle.

1665 Alors, je m'attends donc qu'on regarde de très près ce type d'exploitation industrielle et j'invite la Commission à consulter les agriculteurs dissidents, si vous voulez. Pas les agriculteurs que l'UPA vous amène, mais les autres. Demandez à la Coalition, demandez à l'Union paysanne pour avoir un autre son de cloche.

1670 Je voudrais qu'on regarde les effets de l'intégration sur le morcellement des terres pour ne pas qu'on se ramasse comme en Europe où tout est démembré, puis ça devient un casse-tête insoluble.

1675 Je voudrais qu'on regarde l'impact sur l'économie locale, parce que les intrants et les extrants ne profitent pas à l'économie locale. Par contre, on a tous les coûts et les conséquences de pollution, les coûts de dépollution, la dépopulation, la fermeture des commerces et la diminution du tourisme.

1680 Je voudrais qu'on regarde l'autonomie régionale et l'autonomie des agriculteurs qui deviennent des serviteurs sur leur terre. On revient à l'époque médiévale.

Je voudrais qu'on regarde le partage de l'occupation des territoires.

1685 Je voudrais qu'on regarde aussi l'iniquité de l'assurance-stabilisation qui est donnée à des gens qui sont très très riches, qui est puisée dans la poche des Québécois dont 95 % gagnaient en 1997 moins de 50 000 \$.

1690 Je voudrais qu'on regarde le côté économique, qu'on fasse une comparaison entre les revenus générés par l'industrie porcine et les coûts qu'elle crée en termes de dépollution, de santé, de perte pour l'économie locale et les coûts sociaux, entre autres la dévaluation des maisons, pour se rendre compte si c'est rentable ou pas l'industrie porcine.

1695 Je voudrais qu'on regarde aussi, au niveau de la gestion de l'environnement, l'approche par bassin versant dont monsieur Boisclair a parlé. Et ça, c'est un message que quelqu'un, qui ne peut pas être ici ce soir, me fait passer. C'est un écotoxicologue qui est professeur à l'Université Concordia et qui va être ici plus tard, qui dit que c'est très important que cette gestion-là soit faite par des commissions ou des organismes qui ne soient pas infiltrés et dirigés par l'UPA.

1700 Je voudrais aussi qu'on étudie le contrôle réel exercé par le ministère de l'Environnement sur l'application des règlements.

1705 Et aussi, comme je suis un professionnel de la santé, je voudrais qu'on se penche tout spécialement sur les effets au niveau de la santé. Il n'y a pas juste le purin. On parle du purin, du purin, du purin. L'élevage intensif. Qu'on regarde en Europe ce qu'il se passe avec les élevages intensifs. Vous savez, il y a eu l'encéphalopathie spongiforme bovine. La tremblante du mouton, c'est aussi une encéphalopathie.

1710 Il ne faut pas oublier que le porc, on fait des valves pour le coeur des humains, on transplante ça. C'est tellement compatible avec l'humain, que les maladies sont directement transmissibles. Il ne faut pas l'oublier puis il faut considérer ça quand on pense au

développement d'une industrie qui est susceptible de nous causer beaucoup de dommages au niveau de la santé. Merci.

1715 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

J'inviterais maintenant monsieur Robert Patenaude. Bonsoir!

1720

M. ROBERT PATENAUDE :

1725

Bonsoir, madame la présidente. Bonsoir, messieurs les commissaires. Je vais essayer d'être bref. Je suis Robert Patenaude. Je suis citoyen, agriculteur, membre de la Coalition citoyenne, peut-être contestataire à ses heures, mais je pense qu'on a étudié assez sérieusement beaucoup de problèmes.

1730

Je voudrais aborder le sujet un peu dans le sens de monsieur Pouliot tantôt qui admet qu'il y a un problème, une problématique majeure de l'industrie porcine au Québec, et aussi dans le sens de monsieur Dufresne qui nous dit que l'on doit trouver des solutions.

1735

Nous en avons discuté beaucoup. Nous croyons que le premier mandat de la Commission est de bien cerner la problématique actuelle, de trouver des solutions applicables aux problèmes actuels avant de s'attaquer au développement de l'industrie, de cette industrie sans aucune forme d'approbation sociale. Je parle bien de l'industrie. Je ne parle pas de l'agriculture. Je parle de cette biotechnologie qu'on essaie de nous faire croire qui est de l'agriculture.

1740

L'objectif, c'est de dépolluer les eaux, de stabiliser les sols, ensuite de corriger la production actuelle qui n'est pas en déficit, je crois. Je pense qu'elle a beaucoup de surplus. On n'en a pas besoin ici. On fait ça pour l'extérieur, pour ailleurs, pour les autres, mais on se ramasse avec ce qui reste.

1745

Il faut donc se demander, je crois, si on doit continuer à ignorer à ce point les problèmes actuels en pensant à de nouvelles installations. C'est comme s'il n'y en avait pas assez d'installations actuellement pour essayer toutes ces fameuses technologies miracles qu'on nous propose. On ignore l'aspect social; la technologie peut tout régler, semble-t-il.

1750

Je pense que, finalement, la Commission devrait élaborer une règle absolue de consultation populaire et de permettre à la population de dire *oui+ ou *non+.

Nous l'avons fait dans nos paroisses. On a des maires qui sont avec nous ce soir. Je vais les saluer. Ils sont venus. On a réussi à voir à faire des réglementations chez nous, à examiner la situation en commun et à dire: non, la population n'en veut pas de cette industrie,

1755 cette biotechnologie. On a examiné cette situation-là chez nous. Et c'est ça, je pense que la Commission doit se pencher là-dessus.

1760 Dans le processus de la consultation, il y a les agriculteurs. Il y a les agriculteurs qui sont représentés au Québec par un organisme, mais il y a beaucoup d'agriculteurs dissidents. Il y a beaucoup d'agriculteurs qui pensent autrement.

1765 Chez nous, on en a fait des consensus. Ce soir, on est plusieurs agriculteurs de ma région qui n'en voulons pas de cette industrie-là parce que c'est nous autodétruire nous-mêmes. Nous voulons que l'agriculture reste de l'agriculture et c'est ça qu'on va venir vous dire. Et c'est ça qu'on pense qu'est votre mandat ce soir: aller chercher de l'information auprès des agriculteurs ordinaires, pas aller juste de l'information à travers des organismes officiels ou des gens célèbres.

1770 Je voudrais aussi vous citer une phrase avant de passer à deux autres petits thèmes rapidement. Bernard Landry, on l'a rencontré à plusieurs reprises, notre premier ministre, qui a été très sympathique avec nous, qui a accepté de discuter avec nous. Ils nous a dit à plusieurs reprises: *C'est bien beau les cochons, c'est bien beau l'économie, mais les humains avant les cochons.+ Je pense que c'est dans la volonté populaire. On doit examiner tout ça.

1775 Ensuite, je voudrais parler très brièvement des séances thématiques. Je ne sais pas pourquoi on dilue ça à travers les régions. Pourquoi ne pas donner la même opportunité à tous dans chaque région? Ça veut dire que pour parler de la santé, il va falloir aller à un bout; pour parler d'autre chose, il va falloir aller à l'autre bout de la province. C'est quand même grand le Québec. Je pense que tous les citoyens doivent être capables de s'exprimer sur tous les sujets devant vous et sans nécessairement aller à l'autre bout de la province.

1780 Et je vois aussi une présomption du rapport final dans le titre même de la Commission, *Commission sur le développement durable de l'industrie porcine*, où le *durable+ est vraiment un petit qualificatif. Donc, le développement de l'industrie porcine. Est-ce qu'il n'y a pas déjà une présomption? Qu'est-ce qu'on veut? Est-ce qu'on veut nous faire avaler la pilule tout simplement?

Voilà. Je vous remercie beaucoup de votre attention.

1790 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Monsieur Guy Drudi. Monsieur Drudi est du Comité de protection de l'environnement.

Bonsoir.

1795

M. GUY DRUDI :

Bonsoir, madame Boucher, madame la présidente, messieurs les Commissaires.

1800 Voici. Nous, dans le fond, le Comité de protection de l'environnement de Saint-Antoine-
sur-Richelieu, on a effectivement fait une pétition, et une pétition qui a rejoint 86 % de la
municipalité, et qui représente un total de 1 044 personnes qui ont signé pour la pétition et qui
demandaient effectivement des audiences sur cette production industrielle de la viande porcine.
Et dans ce sens-là, on est heureux, je veux dire, de participer à cette Commission. Ça, c'est
1805 dans un premier temps.

 Deuxièmement, ce qui arrive, c'est qu'on a vu que le débat, et c'est souvent le cas
actuellement, je vous dirais, de la façon dont ça avait été rapporté dans les médias, c'est qu'on
a identifié le débat comme étant un débat qui opposait les ruraux aux urbains.

1810 En ce qui nous concerne dans le fond, c'est que c'est loin d'être un débat qui oppose les
urbains aux ruraux. Il s'agit d'un débat qui se situe dans le libre marché caractérisé par l'offre et
la demande, sans qu'une réglementation ne balise ce marché. Et ça, je pense que c'est un
élément important.

1815 C'est dans ce sens-là aussi que, pour nous, on va rejoindre le thème du Bureau des
audiences qui est le thème de développement durable de la production porcine. Dans une saine
économie, effectivement, on doit s'assurer que le droit de produire et l'exploitation des
ressources matérielles et humaines ne menacent pas l'existence même de ces ressources, ce
1820 qui est le cas dans le dossier des porcheries qui menacent effectivement les eaux, les sols, les
personnes qui assurent justement cette industrie.

 On doit aussi s'assurer que l'activité économique soit compatible même avec le bien
commun. C'est ce qu'on appelle le dirigisme d'État ou une économie capitaliste dirigée. C'est ce
1825 qui explique les subventions dans l'élevage porcin.

 Dans le même ordre d'idées, il faut que l'État s'implique dans la prévention de la
détérioration écologique et sanitaire de l'environnement physique et humain. Et on doit aussi
finalement s'assurer que l'activité économique soit une activité durable.

1830 C'est dire que l'on ne vise pas l'extinction des ressources qui sous-tendent cette activité
économique. C'est primordial dans le secteur agricole, d'où l'expression *agriculture durable+.
Il importe donc d'appliquer ces règles de dirigisme économique qui encadrent le capitalisme
sauvage et qui, effectivement, a été une des leçons retenues lors du crash de 1929. Et dans ce
1835 sens-là, je pense que ça devient, mettons, un élément important à tenir en compte.

 Donc, en termes d'attentes, elles se situent particulièrement -- dans un premier temps,
évidemment, je rejoins beaucoup ce qui a été exprimé par les interlocuteurs et interlocutrices
précédents. Mais en termes d'attentes, nous, dans le fond, on souhaite qu'il y ait un examen
1840 réel des règles qui sous-tendent justement ces subventions aux producteurs agricoles,
particulièrement au niveau de la production porcine, donc des subventions économiques.

1845 Qu'il y ait aussi des recommandations précises sur l'encadrement de l'activité de la production porcine et, à ce moment-là, on pense, dans le mémoire qu'on souhaite vous présenter, on souhaite explorer la certification ISO 14000, qui semblerait être une voie qui pourrait peut-être, je dirais, apporter certains correctifs. Mais nous, dans le fond, on pense qu'il faut y avoir, mettons, des activités qui soient encadrées.

1850 On souhaiterait aussi que le Bureau examine le rôle des municipalités comme gestionnaires du bien public et du bien commun, parce que, actuellement, on voit que ce rôle a été limité, sinon complètement exclu avec la Loi 184. Et, actuellement, on entend souvent les élus municipaux nous dire: *Écoutez. Nous, on peut rien faire. La Loi 184 ne nous permet pas de légiférer.+ Et, donc, il y a effectivement un faux-fuyant.

1855 Mais, également, on souhaite aussi qu'il y ait un examen sur toute l'activité de déforestation qui constitue à notre avis, je dirais, un cataclysme écologique qui est multiple et multidimensionnel. Et dans ce sens-là, je veux dire, on va aussi examiner cet aspect-là et, finalement, je dirais, tout l'impact sur le capital humain, le capital récréotouristique, le patrimoine, également au niveau patrimoine bâti.

1860 Donc, moi, je pense que ça a un aspect important sur le développement de la ruralité moderne qui est associé, je dirais, à l'implication des personnes provenant des milieux urbains dans des milieux ruraux. Je vous remercie beaucoup.

1865 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Monsieur Pierre-Paul Gorreta, s'il vous plaît, de l'Autre Monde Rural.

1870 **M. JEAN-PAUL GORRETA :**

Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

1875

Bonsoir.

M. JEAN-PAUL GORRETA :

1880

C'est pas ma soeur, c'est ma femme. Je dis bonjour à tout le monde.

Alors, moi, ce que je voudrais soulever un peu, parce qu'on a parlé de l'eau, de l'air, de tout, d'argent, mais l'être humain, on s'en fout, quoi. Ce qu'il se passe, c'est que c'est une atteinte directe à la dignité de l'être humain.

1885

Nous, on habite à Sorel, mais on est plus sur Saint-Victoire. Un beau matin, eh bien, il y a quelqu'un qui a décidé de faire de l'argent par l'intermédiaire d'un intégrateur et il a planté une porcherie au milieu de treize maisons. Dans ces treize maisons, il y a des gens qui sont d'accord parce qu'ils sont élus municipaux et puis ils profitent d'autres avantages. S'ils ne sont pas d'accord, bien, ils n'ont plus d'avantages du tout. Ça marche comme ça, il ne faut pas se leurrer.

1890

Et puis dans tous ces gens-là, bien, il y a des gens qui sont dans la salle, ils n'oseront pas venir, c'est pour ça que j'en parle, on ne parle pas des acquis qu'ont fait ces gens-là. Ces gens-là travaillent depuis des années pour se payer une maison. Ils ont des bas salaires. Ils ne sont pas riches. Ils travaillent, ils sont honnêtes. Et un beau matin, bien, il y a un monsieur, pof! parce qu'il est en loi, des gens cravatés dans leurs bureaux ont pondu une loi qui leur permet de ruiner treize maisons autour de chez eux, tout le monde s'en fout!

1895

Ce qu'il se passe, c'est que ces gens-là, cette maison, c'est leur fonds de pension. Mais ça, on en a rien à foutre. Tout le monde s'en fout. Même quand on va au conseil municipal, ils se moquent d'eux, quoi. C'est quantité négligeable, alors qu'ils participent vraiment à payer -- eux, ils paient leurs taxes et ils reçoivent rien en retour, rien que du mépris.

1900

Ces gens-là, ils ont acheté cette maison pour leur fonds de pension. Bien, ça se prévoit à l'avance. On ne fait pas un fonds de pension en six mois. Et un beau matin, ils ont 45 ans, ils perdu la moitié de leur capital. Ils recommencent à zéro.

1905

Alors, je vous passe les insultes. On n'en parle pas parce qu'il faut être bien gentil, et caetera, mais ce n'est pas comme ça que ça se passe. Ça commence par des pieds-de-nez. Après, c'est les insultes, les coups de téléphone le soir avec les menaces de mort. Nous, on en a constamment. Ça s'est calmé maintenant. Ça, on n'en parle pas, parce que ça ne fait pas bien, il ne faut pas le dire, quoi.

1910

Et qu'est-ce qu'on prévoit pour ces gens-là? Rien. Vous allez mettre dans vos mémoires une recommandation? Rien. Vous n'avez pas de mots, personne ne dit rien.

1915

LA PRÉSIDENTE :

1920 Mais il ne faut pas présumer là de ce qu'on va écrire.

M. JEAN-PAUL GORRETA :

1925 Ah! Bien, écoutez. Quand vous parlez de cohabitation harmonieuse, il faudrait que, dans les porcs, on mette encore une bactérie ou un petit truc, je ne sais pas quoi, moi, qui nous rendent tous amnésiques. Là, on pourra le faire mais, moi, j'ai de la mémoire. Je veux dire, si un jour je tombe dans un trou et qu'un de ces messieurs me tend la main pour me sortir, je préfère qu'il me laisse tomber dedans et que je meure. Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire.

1930 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Yvon Maynard, s'il vous plaît.

1935 **M. YVON MAYNARD :**

1940 Bonsoir, madame. Moi, j'attends surtout de la Commission, c'est peut-être ma dernière bouée de sauvetage, parce que j'ai été à peu près dans tous les organismes. Je suis allé au ministère de l'Agriculture, au ministère de l'Environnement, au conseil municipal. J'ai toujours les mêmes réponses. On se recule sur la chaise, on me regarde jusqu'à temps que je reparte, puis ça s'arrête là, même avec des menaces: d'être après réparer ma maison, puis se faire dire par le ministère de l'Environnement que c'était moi qui étais le problème, parce qu'eux autres sont là avant moi. Je regrette, parce que j'étais là avant qu'il y ait une porcherie.

1945 Où je demeure à Saint-Pie-de-Bagot, ils ont transformé une grange laitière en porcherie à 300 pieds de chez nous, avec six fans de cette grosseur-là qui poussent directement chez nous, mais je n'ai pas le droit de me plaindre.

1950 Puis là, j'attends de la Commission qu'ils fassent une réglementation. Parce qu'on parlait de code rouge tout à l'heure, je le suis dans le code rouge. Parce que moi, à la Fête des mères en 1996 X j'ai quatre enfants, j'ai huit petits-enfants X on est allés manger au restaurant au lieu de manger chez nous parce que ça sent. Puis qu'à 300 pieds de chez nous, ça ne fait pas rien que sentir, tu fermes les châssis.

1955 Si, la Commission tout à l'heure, vous aviez des troubles avec les applaudissements, si vous l'aviez fait sur mon balcon, vous n'en auriez pas de trouble, ça ferait longtemps que vous seriez partis.

1960 Puis je demande simplement que, dans le code rouge qui existe, que ça soit régité immédiatement toute porcherie dans le milieu résidentiel. Puis je ne suis pas tout seul dans ce monde-là, dans le milieu résidentiel. Que toutes les *fans canons+ que j'appelle, de cette

1965 grandeur-là qui soufflent, qu'elles soient interdites, puis que les fosses au Québec, immédiatement qu'elles aient toutes des couverts, puis qu'on révisé la ventilation complète de toutes ces porcheries-là, parce que ce qu'on respire chez nous, les petits-enfants avec une bonbonne d'oxygène pour se promener, tout à l'heure ça ne sera pas une bonbonne d'oxygène, ils vont l'avoir accrochée dans le dos parce que ça va en prendre pas mal.

1970 L'air ambiant chez nous, il n'y en a pas. Je me suis plaint au maire. Il m'a dit que ces fans-là, elles sont vendues, ils les installent, puis ça s'arrête là.

1975 J'ai parlé au protecteur du citoyen. C'est grâce à eux autres que je suis devant vous, parce que c'est eux autres qui m'ont parlé de la Commission. Ils m'ont suggéré de me faire entendre. Mais elle m'a dit que le protecteur du citoyen, directement à la municipalité, elle n'a pas de pouvoir. Elle dit: *C'est le ministère soit de l'Agriculture ou de l'Environnement qui vont obliger les municipalités à faire des lois, les faire respecter+, parce qu'il y en a des lois, elle m'en a dit des lois.

1980 Il faut que je prenne de l'argent de mes poches pour aller voir un avocat, prendre des échantillons d'air, puis je vais dépenser 10 000 \$, 15 000 \$, peut-être 20 000 \$, puis je vais en retirer peut-être 2 000 \$, 3 000 \$ en dédommagement. C'est elle-même qui me l'a dit, puis elle est avocate.

1985 Ça fait que je demanderais qu'on n'attende pas cinq ans, dix ans, quinze ans, vingt ans. Qu'est-ce qu'on va avoir l'air? Qu'est-ce que, moi, je vais avoir l'air dans ce temps-là? Même si je veux la vendre ma maison, je ne peux pas la vendre. Il n'y a pas personne qui veut l'acheter. C'est une perte totale. Je suis obligé de la garder.

1990 Mais je vous demanderais d'arriver, puis de penser immédiatement au code rouge. Ils parlaient de piscine tout à l'heure à la grandeur. Bien, si vous imaginez 4 000 producteurs, regroupez les piscines, la Ville de Saint-Hyacinthe aussi serait dans le trouble.

1995 Ça fait que j'espère que vous allez prendre en considération les demandes, surtout en priorité des citoyens qui sont pris dans des milieux de résidence cohabités avec une porcherie à 300, 400 mètres, 200, 300 pieds, 500 pieds, avec ces systèmes-là, les systèmes de ventilation actuels, qui est invivable. Puis il n'y a pas personne qui a de loi aujourd'hui pour les faire changer.

2000 Je vous demanderais ça au nom de mes enfants et mes petits-enfants parce que, moi, je suis déjà affecté par la respiration de ces gaz-là. Merci, madame.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, monsieur.

Monsieur Maxime Laplante, s'il vous plaît. Bonsoir!

2005

M. MAXIME LAPLANTE :

Bonsoir, madame. Bonsoir, messieurs. Donc, je suis de l'Union paysanne, Maxime Laplante. J'aurais trois requêtes.

2010

La première, j'aimerais que vous me serviez un peu de messenger, dans le sens que, jusqu'ici, les citoyens ont un peu tout essayé. Ils sont allés voir leurs conseils municipaux. Ils sont allés voir leur maire. Ils sont allés voir leur député. Ils sont allés en commission parlementaire. Ils sont allés à la Commission d'accès à l'information. Ils sont allés au ministère de l'Environnement, aux Affaires municipales. Ils sont allés partout.

2015

Ils ont tout fait ces démarches-là et ils ont prouvé hors de tout doute qu'ils étaient des bons citoyens. Et encore ce soir, ils viennent en excellents citoyens pacifiques faire le jeu effectivement d'assister aux audiences. Donc, je vous demande de devenir un peu le messenger de la requête, parce que ce n'est pas vous qui allez décider en dernier recours. Vous allez faire des recommandations et il y a quelqu'un derrière qui va prendre la décision ultime, et c'est comme ça qu'il faut le comprendre.

2020

Donc, je vous demande donc de transmettre le message qu'il ne faudrait pas que tout cet exercice brise la confiance des citoyens en une façon pacifique d'en arriver à une solution. Je pense que vous me comprenez très bien. Donc, c'est d'adresser directement en haut lieu la requête. Donc, la demande n'est pas adressée à vous personnellement. Vous la transmettez tout simplement.

2025

2030

LA PRÉSIDENTE :

Ça sera transmis par le biais des transcriptions.

2035

M. MAXIME LAPLANTE :

Tout à fait. La deuxième requête, c'est que j'aimerais qu'étant donné qu'on est rendu à faire un bilan, une évaluation du système agricole, en particulier en matière de production porcine, quand on fait un bilan, généralement on revient d'abord aux objectifs initiaux et on évalue en quoi les objectifs ont été rencontrés ou pas. Et jusqu'ici, je pense qu'on n'a pas fait l'évaluation non plus des objectifs de l'industrie porcine et même de l'agriculture dans son ensemble. Et les objectifs, à mon sens, devraient être assez larges et bien définis par la Commission.

2040

Je peux vous faire quelques suggestions. Un, l'agriculture, normalement, c'est censé fournir une alimentation saine, variée et à profusion à la population. Le constat actuel, c'est qu'on est en train de spécialiser. On produit beaucoup de quelques denrées et on est lourdement déficitaires pour d'autres. Donc, le bilan est très négatif dans ce cas-là.

2045

2050 Le deuxième objectif de l'agriculture: occuper le territoire. La situation actuelle, c'est qu'on vide le territoire. Et l'industrie porcine est un élément majeur là-dedans.

2055 On est censé également protéger les ressources. C'est le but d'une agriculture. Je pense qu'on n'a pas besoin de répéter que, effectivement, on attaque les ressources actuellement.

2060 On a également un objectif de santé animale ou de santé humaine. Lorsqu'on regarde que la moyenne de vie d'une vache aujourd'hui est de trois ans et demi, on peut se poser la question si la vache effectivement est en bonne santé. Et le porc, ça peut être valable aussi. On peut se poser des questions donc là-dessus. Moi, ce que je vous invite à faire, c'est de fonctionner de façon à établir une sorte de bilan, à revenir aux objectifs de base qu'est l'agriculture et d'évaluer l'industrie porcine en fonction de ces objectifs-là.

2065 La dernière requête est plus technique. C'est: dans le cadre de vos pérégrinations X vous allez rencontrer énormément de monde à travers la province X est-ce qu'il est prévu un procédé quelconque où les citoyens peuvent poser une question en forme de sondage dans le processus? Étant donné qu'on veut transmettre un message clair X je ne vous donne pas les questions tout de suite X je veux tout simplement savoir, dans le cadre d'une séance thématique, ou une consultation régionale, ou peu importe, est-ce qu'il y a un processus prévu pour dire: telle question pourrait être posée à l'ensemble des participants? Merci.

2070

LA PRÉSIDENTE :

Je voudrais que vous soyez plus clair là-dessus. Je ne suis pas sûre de bien comprendre.

2075

M. MAXIME LAPLANTE :

2080 D'accord. Je veux simplement savoir si le processus prévoit ce dispositif où, exemple, un comité de citoyens, ou un individu, ou un groupe pourrait simplement dire: *Écoutez, on voudrait que la Commission pose également une question en sondage+ et que l'ensemble des participants pourraient dire: *Je suis d'accord+ ou *Je ne suis pas d'accord+.

2085 Exemple: est-ce que vous êtes d'accord pour continuer à soutenir financièrement un modèle de telle taille d'entreprise? Est-ce que vous êtes d'accord pour que vos taxes contribuent à soutenir des projets de 2 000 têtes de porcs et plus? Ça pourrait être une question aussi simple que ça.

LA PRÉSIDENTE :

2090

J'ai bien compris. Merci.

Monsieur Gerry Fassett, s'il vous plaît, du Comité Stop Pintendre.

M. GERRY FASSETT :

2095

Oui, c'est ça. Bonsoir, madame la présidente et messieurs les commissaires, les citoyens. Si vous me permettez quelques redondances, ça ne sera pas pour la foule, mais pour vous.

2100

Je vais répéter que la Comité Stop autrefois était *Stop les porcheries à Pintendre et Pointe-Lévis+. Et puis avec la fusion des villes, bien, forcément on a dû repenser. Alors, on a tout simplement changé et, maintenant, on s'appelle *Stop X pourquoi pas X les projets de porcherie partout+.

2105

Je vais être bref. C'est très difficile pour moi d'être bref, je vous l'assure, mais je vais l'être parce que je sais qu'il est tard puis, moi aussi, j'ai au moins deux heures de route à faire pour retourner chez moi.

2110

Quand j'ai débuté dans ce beau monde du monde des animaux élevés en réclusion, d'abord je n'avais pas les cheveux de cette couleur-ci et j'en avais pas mal plus. Alors, voyez-vous, ce n'est pas la première fois que j'interviens auprès de situations que j'appelle abusives. Mon premier contact était en 1985 avec des animaux en réclusion, en l'occurrence des veaux de lait. J'utilise le mot *lait+ avec beaucoup de réserve.

2115

Il y avait à l'époque à Pintendre des intégrateurs venus de Montréal qui ont acheté et redonné au propriétaire à contrat sa ferme et en lui garantissant de faire une fortune avec les veaux de lait. Le lait, soit dit en passant, venait d'une usine dont ils étaient propriétaires. Pas longtemps après, le monsieur en question, après avoir été poursuivi par nous, Comité de citoyens, Comité d'environnement, pour déversement, fosse qui coulait, la rivière polluée, et tout et tout, pauvre monsieur a plié bagage, laissé le dégât là. Et nous, on a eu la facture de ramasser tout ça.

2120

2125

Alors, voyez-vous, j'ai un petit peu de problème avec une suggestion comme a fait monsieur Dufresne tantôt quand il a proposé de faire des petits pas, et de régler ceci avec des petits pas et non pas dans sa globalité. Voyez-vous, ça fait plus de vingt ans que je patauge et j'en ai ras-le-pompon comme je disais l'autre fois. C'est trop me demander, ça.

2130

L'autre jour, en conférence avec monsieur Boisclair, il nous disait que, régulièrement, lui X et là, je suis redondant pour vous, je m'en excuse X il gère de l'affectif au scientifique à tous les jours de sa vie. Moi, je suis représentant d'un regroupement de citoyens et je m'attarde davantage à l'affectif.

Et je peux vous dire que les citoyens sont très, très, très tannés. J'écoutais le monsieur tantôt qui parlait de sa pétition de 85 % de la population. Nous avons fait signer une pétition.

2135 Nous sommes allés chercher 85 % de la population adulte sur notre territoire. Et dans notre 85 % de gens qui ont signé la pétition, il y avait une majorité d'agriculteurs qui étaient, tout comme les citoyens qui cohabitent, contre la venue, l'installation et la poursuite d'installation de porcheries industrielles.

2140 Je vais être bref, je termine presque. Dans le dernier Québec Science qui est sorti à peine il y a deux jours, novembre 2002, permettez-moi de lire un petit, petit paragraphe et vous allez voir qu'on n'est pas seuls à se préoccuper de ce fléau. C'est dans l'article qui est à peine deux pages et demie, trois pages, mais ça vaut le 4,50 \$, je vous assure.

2145 **Pour André Bouchard, directeur de l'Institut de recherche en biologie végétale de l'Université de Montréal, cet épandage inconsidéré de diarrhée de porcs constitue le pire désastre écologique du Québec.**

On lui demande:

2150 **Plus destructeur encore que les coupes répétées de forêt boréale?**

Et il répond:

Sans aucun doute.

Je pourrais vous lire la suite, deux lignes à peine. Il répond et, évidemment, on dit:

2155 **Visiblement émotif comme je le suis, selon lui, plusieurs cours d'eau et de vastes écosystèmes ont été sacrifiés à un développement inconsidéré de l'industrie porcine. Actuellement, les opposants aux producteurs sont bafoués dans leurs droits démocratiques, car ils ne sont guère écoutés par les gouvernements.**

2160 Madame, je termine avec ça. Madame et messieurs de la Commission, j'aimerais que vous soyez aussi transmetteur de message, que ce soit monsieur Boisclair, parce que j'ai essayé de le faire puis je ne sais pas où c'est allé. Dites-lui que les citoyens ici présents ce soir sont d'accord, sont à 200 % d'accord de s'asseoir avec lui, avec n'importe qui, avec l'UPA, 2165 avec les producteurs de porcs et d'échanger de façon civilisée pour trouver des solutions, mais à une condition: offrez-nous un vrai moratoire immédiatement. Et tous les citoyens, tête reposée, sans passer notre temps à se regarder dans le dos, voir ce qui s'en vient à nouveau, on va vous garantir, madame, de faire une bonne job, comme on dit en bon québécois, je vous l'assure.

2170 Je vous dis merci. C'est tout ce que j'avais à dire.

LA PRÉSIDENTE :

2175 Merci, monsieur Fassett.

Monsieur Pierre Laterrière, s'il vous plaît, citoyen de Charlevoix, Coalition citoyenne.
Bonsoir.

2180 **M. PIERRE LATERRIÈRE :**

Bonsoir, madame. Je suis citoyen de Charlevoix, mais je suis producteur forestier aussi. Puis je m'occupe de zonage agricole, puis d'environnement, consultant en zonage agricole. C'est-à-dire que, moi, je dézone les terres; je ne les zone pas.

2185

Moi, je voudrais -- un mandat de la Commission. D'abord un préambule. Tantôt, monsieur Pouliot nous parlait de cohabitation. Et moi, j'ai vu un cas de belle cohabitation la veille de la Fête du travail, le vendredi. J'étais dans un restaurant, un gros, un bon restaurant de Saint-Hilarion où les camionneurs arrêtent et tout ça. Et puis là, on n'était pas capables de manger dans le restaurant. Pourquoi? Parce que le toton, il épandait à 56 pieds du solage du restaurant. Ça, là, j'ai trouvé ça inadmissible, madame, inadmissible.

2190

Et là, on lui a dit: *Qu'est-ce que tu fais là?+ Il dit: *Moi, j'ai le droit de produire.+ La fameuse loi du droit de produire. Bien, moi, je lui ai dit: *Tu as peut-être le droit de produire, mais tu n'as pas le droit de nous écoeurer par exemple. Puis ta maudite citerne, sors d'ici.+ En tout cas, je ne vous dirai pas ce qui s'est dit parce que ça serait...

2195

Mais ce type-là a fait quasiment fermer le restaurant pour toute la fin de semaine de la Fête du travail, puis un peu plus. Il a fait perdre un gagne-pain à ce restaurateur-là au nom de son droit de produire. Puis ce n'était même pas sur ses terres, c'était sur des terres louées.

2200

Puis là, j'ai dit au propriétaire du restaurant: *Porte plainte à l'Environnement, 644-8844.+ Je connais le numéro par coeur à Québec. On lui a répondu ceci: *C'est parfaitement légal, mais il manque de civisme.+ Ça, c'est l'Environnement qui répond ça.

2205

Alors, moi, je me demande: le mandat de la Commission, est-ce que vous allez avoir le pouvoir de vérifier les plaintes qui ont été faites à l'Environnement depuis deux ans, puis de voir le suivi de ces plaintes-là? Vous allez en voir des belles. Ah! il y en a des très belles là-dedans.

2210

Il y a des gens du ministère de l'Environnement qui ne veulent même pas rentrer dans les porcheries parce qu'ils disent: *On va se faire infecter.+ Ça, c'est à la porcherie de Clermont.

2215

On voit toutes sortes de maudites saloperies, des cochons morts qui flottent dans les citernes à purin, des animaux morts dans les porcheries. Les gens du ministère de l'Environnement ne veulent pas rentrer là pour faire des constats d'infraction. Et le ministère de l'Environnement, en tout cas, finit par faire des constats d'infraction. Ça, ça s'en va dans leur service juridique puis, là, ça prend un an, puis un an et demi, puis deux ans avant que les

2220 plaintes débouchent. Alors, c'est bien beau de dire: il y a un ministère qui fait appliquer les lois, mais ça ne marche pas. Ça prend deux ans, puis trois ans.

2225 À Clermont, une porcherie à Clermont, le bonhomme refusait de vider sa fosse à purin. C'est le ministère de l'Environnement qui allait vider la fosse à purin pour permettre au gars de continuer. Bien, c'est illogique! Le ministère qui allait vider la fosse. Ils voulaient éviter un désastre écologique.

2230 Alors, moi, c'est ma question. Je voudrais que le ministère de l'Environnement réponde. Réponde. Ils ne sont pas compétents, il y a quelque chose qui ne va pas. Soit qu'ils sont, je ne sais pas, obnubilés. Je ne sais pas ce qu'ils font, mais ça ne bouge pas. Bref, c'est des fonctionnaires.

2235 Moi, je voudrais aussi savoir si votre Commission va avoir le mandat de préserver la zone blanche, parce qu'il y a la zone agricole puis la zone blanche. La zone agricole, les cochons sont dedans, puis la zone blanche, les humains sont dedans. En tout cas.

2240 Alors, moi, mes terres à bois sont en zone blanche, puis j'ai une porcherie pas loin de chez nous. Puis l'odeur, elle s'en vient chez nous en zone blanche. Ça fait que, moi, j'ai dit au bonhomme: *Écoute, ton odeur, garde-la chez vous.+ Bien, il dit: *Comment je vais faire?+ J'ai dit: *Ça, c'est pas mes problèmes. Mets une toile, fais quelque chose.+

2245 Moi, je suis en zone blanche. Alors, ce n'est même plus un problème de zone verte et de zone blanche. C'est un problème provincial. À Québec, au coin de Chemin Sainte-Foy/Duvallon, il y a à peu près trois semaines, ça sentait le purin. On a été au restaurant Normandin puis, en sortant de là, on constatait des odeurs de purin.

2250 Alors, quand on dit qu'on a des odeurs dans les rangs, bien sûr que celui qui est à côté de la porcherie, moi, il a mes sympathies en mosus! Mais là, c'est rendu que, dans la Ville de Québec, on a des odeurs de purin. Alors, il faudrait à un moment donné que ça arrête ça.

2255 Et moi, je vous dis: est-ce que vous avez le mandat de préserver la zone blanche? Ça va jusque là. Préserver la zone blanche, puis préserver notre eau, parce que le Québec, c'est le plus grand bassin d'eau naturelle au monde qu'on nous dit, d'eau douce. Bien, moi, je suis rendu à boire de l'eau en bouteille. Puis je suis pas mal persuadé ici que tout le monde boit de l'eau en bouteille ou en cruche, des affaires de même, puis là on fait de l'argent. C'est à se demander si c'est pas les intégrateurs porcins qui polluent l'eau pour nous vendre de l'eau en bouteille. Tu sais, quand on connaît le mécanisme, là...

2260 Moi, j'aurais eu une question à poser à monsieur Pouliot, il n'est pas là. C'est quand on nous parle que l'industrie porcine génère 30 000 emplois, moi, j'avais envie de dire: nommez-les, parce que ce n'est pas sûr que c'est 30 000 emplois. O.K., si on compte le gars qui verse le gaz dans le camion qui va chercher que, là c'est correct.

2265 Mais on dit qu'il y a un employé par porcherie, puis on dit qu'il y a une dizaine d'abattoirs. Alors, ça ne fait pas 30 000 emplois. Est-ce qu'on compte le boucher puis la caissière du Métro? Ça, peut-être, mais en tout cas. Alors, il ne faudrait tout de même pas charrier avec les 30 000 emplois. Puis j'aimerais que la Commission, dans son mandat, vérifie ça le 30 000 emplois. Moi, je ne suis pas convaincu de ça.

2270 Je vous remercie, madame la présidente, aussi d'avoir réussi à nous avoir nos bons oiseaux de la CPTAQ. Je ne sais pas si c'est vous, ou le ministre, ou quelque chose, mais...

LA PRÉSIDENTE :

2275 C'est la Commission.

M. PIERRE LATERRIÈRE :

2280 La Commission? Ah! C'est elle qui a demandé à venir?

LA PRÉSIDENTE :

Oui, monsieur.

2285 **M. PIERRE LATERRIÈRE :**

2290 Oh! Excusez. Vous me voyez tout surpris. Mais ils viennent seulement qu'à une place, c'est à Québec, dans le contexte légal, puis ils vont éviter les questions des citoyens un peu partout. Je pense que ces gens-là auraient des questions à poser à la CPTAQ, parce que c'est la CPTAQ qui est responsable du désastre des porcs actuellement avec sa fameuse Loi 184. C'est eux autres qui vident le territoire, il ne faut pas se conter d'histoire.

2295 Puis là, on va les tenir à Québec. On va les avoir dans un aspect légal où personne va rien comprendre, parce que pour embobiner le monde, eux autres, avec leurs lois, il faut réellement les suivre de proche.

LA PRÉSIDENTE :

2300 Comptez sur la Commission pour que ça soit plus clair pour vous.

M. PIERRE LATERRIÈRE :

2305 Oui, oui. Je compte sur vous, mais sauf que, moi, j'aurais aimé que les citoyens à Sainte-Marie-de-Beauce, puis à Saguenay, puis à je sais pas trop où est-ce que vous siégez là, puissent les voir ces oiseaux-là. On les voit jamais. Puis quand on les voit, ils nous répondent toutes sortes de simplicités. En tout cas, on va continuer notre combat pour essayer de les avoir un peu plus longtemps sur le *board*.

2310 Maintenant, vous parliez tantôt de suivre le BAPE. Vous siégez dans 18 municipalités, puis vous avez 40 séances. Ça, c'est dans votre première tournée. Comment est-ce que vous voulez honnêtement qu'on vous suive partout? Moi, je n'irai pas en Abitibi. Je veux bien essayer de vous suivre, mais il faut que je m'en retourne ce soir. Vous autres, vous couchez à l'hôtel probablement. Moi, je le fais bénévolement; vous autres, vous êtes payés.

2315 Alors, je me demande à un moment donné, si vous voulez que la Coalition citoyenne ou d'autres mouvements puisse suivre ce qu'il se passe, il n'y aurait pas lieu de délier un peu les cordons de la bourse pour sortir de l'argent puis aider les citoyens à vous suivre. C'est pas nous autres qui a demandé que vous alliez siéger dans 18 villes puis 40 jours de séances pour la première tournée. Alors, il faudrait bien être capables de vous suivre.

2320 Vous allez me dire: *Oui, tu peux voir par Internet+, puis c'est ci, c'est ça, mais c'est pas comme être ici dans la salle. Ça, je pense qu'il faut l'admettre.

2325 Puis, moi, je pense que votre Commission s'éparpille trop. C'est-à-dire que je vois pas 40 séances dans la première tournée. Dans la deuxième tournée, ça va être autant, je suppose? Écoutez, ça fait des auditions, puis ça fait traîner le problème. C'est qu'il faut le régler ce problème-là. Voyez-vous, on s'en va à septembre 2003, vous allez déposer votre rapport. Avant que le gouvernement, s'il est encore là, si c'est pas un autre gouvernement, il y a des grosses chances que ça ne soit même pas ce gouvernement-là, qu'est-ce qu'il va arriver de votre rapport? Puis pendant ce temps-là, bien, les porcheries continuent.

2330 Alors, il faudrait peut-être un moyen d'essayer d'activer ça, cette affaire-là. Moi, je trouve que c'est trop long. Vous avez pas à... je pense que tout le monde le sait le problème. Tout le monde sait que ça pue. Tout le monde sait que nos sols sont maganés. Tout le monde sait que notre eau est polluée. Alors, est-ce qu'on va continuer à faire encore des études, puis des études?

2340 Alors, ça presse, puis il faut le régler le mosus de problème. On va faire notre possible pour vous suivre, mais je suis désappointé de voir la longueur. Alors, c'est ce que j'avais à vous exposer et je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

2345 Monsieur Luc Dumouchel de l'Agence forestière de la Montérégie.

M. LUC DUMOUCHEL :

Bonsoir, madame la présidente.

2350

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

2355 **M. LUC DUMOUCHEL :**

2360 Je serai assez bref à l'instar des autres. Je vais parler un peu de notre organisme qui est l'Agence forestière de la Montérégie avant. Il y a 17 agences comme la nôtre autour du Québec et notre mandat, c'est surtout la protection et la mise en valeur du milieu forestier, notamment des forêts privées sur nos territoires.

2365 Il y a cinq agences qui sont très préoccupées par ce qu'il se passe actuellement et on a l'impression d'être comme une perte collatérale actuellement X c'est ça qu'ils disent dans les guerres X c'est-à-dire que les boisés disparaissent dans ces quatre agences-là. Et je parle des agences de Appalaches, de Chaudière, Centre du Québec et Montérégie, et Lanaudière à peut-être un moins grand niveau.

2370 Ça nous préoccupe parce que nous, en fait, quand on voit l'objet de notre mandat qui disparaît pour des raisons qui sont valables, c'est-à-dire lorsqu'on veut faire de l'agriculture, certes, on est bien d'accord, sauf qu'on a l'impression que, avec l'intensification de cette activité-là de déboisement depuis les cinq dernières années, on a l'impression que c'est induit par quelque chose qui n'est pas durable et quelque chose qui est ponctuel. Et notre problème que nous allons avoir par la suite, nous, au niveau de l'Agence forestière, c'est peut-être de récupérer ces superficies-là pour les remettre en production, parce qu'elles ont été déboisées pour des fins, comme je vous dis, non durables.

2380 En fait, l'attente de l'Agence forestière de la Montérégie, et je pense que je parle peut-être pour les quatre autres, malgré que je vais les laisser s'exprimer parce que vous allez vous promener un peu partout au Québec, nous, nous attendes, c'est que, oui, qu'il se fasse du développement durable. Nous, on est tenus par la Loi sur les forêts d'en faire du développement durable.

2385 Et lorsqu'on fait du développement durable, certes, il y a l'élément économique qui est important et, je pense, dans les porcheries, et caetera, ou toute activité agricole ou économique, c'est correct. Par contre, il y a comme deux volets ici qui n'ont pas été retenus, qui est essentiel au développement durable, c'est-à-dire le côté environnemental. C'est-à-dire, on n'a pas évalué l'impact de ces porcheries-là sur l'environnement X et là, je parle pour mon clocher X sur les boisés.

2390 Alors, lorsqu'on fait des règlements sur l'épandage et qu'on force les gens à cultiver ou à mettre en culture des superficies, lorsque les friches disparaissent X et monsieur Bouchard en parle, les gens de l'IRBV, l'Institut de recherche en biologie végétale vous l'expliqueront de long en large X les friches sont les zones tampons entre les vocations forestières et les vocations agricoles.

2395

Actuellement, il ne reste presque plus de friches. Et c'est pour ça que lorsque quelqu'un veut agrandir sa superficie agricole, elle le fait actuellement sur le dos de la forêt. Et ça, ça amène une disparition des superficies notamment, mais surtout une disparition des massifs forestiers qui ont un impact écologique important et un impact environnemental qui est important.

2400

Et je pense que les gens qui font actuellement la gestion de la production porcine n'ont pas tenu compte de cette action-là et de l'effet pervers, si je peux dire, sur les boisés.

2405

Et l'autre élément qu'on tient compte quand on fait du développement durable, c'est les populations locales. Et les populations locales, nous, on doit en tenir compte lorsqu'on s'implique. Et actuellement, je n'ai pas l'impression, parce que je représente au niveau de l'Agence, il y a des propriétaires de boisés qui siègent sur ces agences-là, et jamais, jamais qu'ils n'ont eu la chance de s'exprimer sur une activité, on le voit ici, qui n'est peut-être pas celle qui engage le plus de monde, mais qui a des répercussions énormes sur l'environnement et sur l'objet de l'Agence, c'est-à-dire sur les forêts.

2410

Alors, les seules attentes que l'Agence a, elles sont très simples. C'est de faire de la production porcine quelque chose qui est durable, qui tient compte de ces trois éléments-là. Oui, l'élément économique, mais surtout l'élément environnemental et l'élément attentes des populations. Merci.

2415

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

2420

Monsieur Gilles Tardif de Coalition citoyenne.

M. GILLES TARDIF :

Bonsoir mesdames, bonsoir messieurs.

2425

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir!

2430

M. GILLES TARDIF :

Il y a quelqu'un qui demandait tantôt: c'est quoi, ça, la Coalition citoyenne? Bien, je vais vous le dire. La Coalition citoyenne, c'est un regroupement de comités et de citoyens à qui on veut donner la parole et le droit d'être entendus. Alors, ceux qui veulent se joindre, c'est le moment.

2435

La production de porcs et de lisier au Québec, 400 000 truies qui engendrent 8 millions de porcs de toutes sortes, qui produisent à leur tour autant de déjections qu'une population de

2440 20 millions d'habitants, soit trois fois la population du Québec, le tout retenu temporairement dans des fosses largement subventionnées jusqu'à 90 % avant d'être épandu sur des terres de plus en plus saturées et de plus en plus rares.

2445 La très grande majorité de ces cochons et de tout ce lisier sont produits par la Coopérative agricole et quelques industriels intégrateurs. La majorité de ceux et celles que l'on dit être producteurs et productrices porcins ne sont en fait que les valets de l'industrie. Ils ne sont pas propriétaires des animaux qu'ils élèvent et sont rémunérés à la pièce ou à contrat. Mais ils sont responsables du dangereux lisier produit par les cochons des intégrateurs.

2450 Les autres producteurs indépendants, eux, sont en difficulté. Ils sont asservis par les intégrateurs et les coopératives ou ils disparaissent tout simplement.

2455 Les contribuables ont payé et paient encore le développement de l'industrie et la construction de porcheries de type industriel. Les contribuables ont payé à tous les ans et paient encore pour soutenir financièrement cette industrie. Je crois que ce n'est peut-être pas rentable.

2460 Les contribuables vont payer encore plus pour une série de mesures, dont certaines sont insignifiantes et annoncées cette semaine dans le cadre du dernier règlement, pour tenter d'atténuer la pollution d'origine agricole industrielle avec une enveloppe de 257 M\$ répartis sur trois ans. Mais rien, absolument rien, pas un sou pour les citoyens qui doivent payer de leur poche les frais juridiques pour contester devant les tribunaux les constructions de porcheries industrielles sur leur territoire et ce, durant le supposé moratoire.

2465 Mais de quel moratoire est-il question? L'UPA, qui administre les fonds publics de La Financière agricole, s'apprête à verser pour l'année en cours, par le biais de trois programmes d'assurance-stabilisation, environ 350 M\$ à la production porcine. Ajoutons à tout cela le remboursement de 70 % des taxes foncières sur les terres et bâtiments agricoles porcins, le remboursement des TVQ et TPS, les programmes Prime Vert, la subvention aux fosses à purin, les primes à l'établissement et subventions de toutes sortes, sans oublier le nouveau compte de stabilisation du revenu agricole.

2470 La très grande majorité de tout cet argent est récupéré par la coopérative et les intégrateurs, parce que ce sont eux qui produisent la grande majorité des porcs. Plus vous produisez, plus vous recevez d'argent. Et c'est pour cela que les vrais agriculteurs indépendants sont en difficulté.

2475 Le total de toutes ces sommes nous amène à 500 M\$ pour cette année, 500 M\$ pour soutenir 30 000 emplois, 16 600 \$ par emploi. La même chose s'est produite en 1998. 500 M\$ pour 7 millions de porcs subventionnés, dont 60 % pour le marché extérieur. Pour 7 millions de Québécois et Québécoises, c'est 70 \$ pour son cochon pour l'année en cours et ce, avant
2480 d'acheter le jambon pour les sandwiches de la semaine.

Les citoyens contribuables ne veulent plus payer, année après année, pour développer et soutenir financièrement une industrie extrêmement polluante, dévastatrice et non rentable. Nous exigeons la suppression de l'aide financière agricole aux coopératives et aux industriels.

2485

Nous demandons le retrait de l'UPA de l'administration des fonds publics de l'agriculture, en l'occurrence La Financière agricole, où il y a conflit d'intérêts évident.

2490

Il ne faut pas croire que, une fois le développement de cette industrie arrêté, les problèmes soient réglés, loin de là. On continuera à polluer avec le lisier et les pesticides, et toujours en aggravant la situation et la crise.

2495

Le lisier est une substance toxique et dangereuse. On en meurt. On a qu'à se rappeler les tristes événements survenus dernièrement et causés par des gaz toxiques provenant du lisier. On aura beau l'entreposer, le brasser, le pomper, le transporter, le traiter, le transformer, pour finalement le disperser dans la nature ou l'éliminer par enfouissement ou, encore mieux, tenter de le vendre sous forme de pseudo compost aux citoyennes et citoyens contribuables, le lisier demeurera toujours une matière toxique et dangereuse.

2500

De grâce, arrêtons cette stupide saga destructrice avant que ne se produise l'irréparable. S'il vous plaît, faisons passer les humains avant les cochons! Les humains avant les cochons! Merci beaucoup.

2505

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

Monsieur Bruno Vézina, s'il vous plaît, du Comité de citoyens, municipalité d'Irlande?

2510

M. BRUNO VÉZINA :

La municipalité d'Irlande.

2515

LA PRÉSIDENTE :

Coalition citoyenne.

2520

M. BRUNO VÉZINA :

Madame Boucher, messieurs les commissaires, citoyens, citoyennes. Ce que j'attends d'une telle audience publique, premièrement, c'est de la transparence. La transparence pour avoir un vrai débat honnête, il va falloir que les producteurs de la Fédération des producteurs de porcs en fassent de la transparence.

2525

Je ne connais pas beaucoup de choses sur l'industrie porcine. Ça fait à peu près un mois que je m'occupe du dossier. Une petite découpe dans un journal très banal annonçant

un programme d'assainissement d'une ferme familiale. Je la nomme, Croteau et Filles, une petite ferme familiale, bien honnête, qui demandait un permis pour s'agrandir. Après quelques recherches qui se sont avérées extrêmement difficiles, on s'est aperçu que la ferme Croteau et Filles en fait appartenait à des intégrateurs.

2530

Pourquoi les intégrateurs se cachent-ils derrière des noms de compagnie qu'ils achètent? Ont-ils des choses à cacher? Partout, ce genre de programme d'assainissement a été proposé au Québec. On demandait ni plus ni moins que des permis de polluer.

2535

Les programmes d'assainissement ont été faits pour l'industrie papetière il y a bien des années. Il semble que les avocats de l'industrie porcine ont pris connaissance des choses de même parce que, à l'origine, les programmes d'assainissement, c'est à l'industrie papetière qu'ils s'adressaient, pas à l'industrie porcine.

2540

La vérité, c'est que les intégrateurs se cachent derrière des mots: famille, petite ferme, *on fait vivre des gens dans le coin+. Dans notre cas, ce n'est pas vrai, on s'en est aperçu.

2545

Ce qu'on entend souvent de la part des producteurs de porcs, c'est: *On respecte les plans de fertilisation à la lettre.+ Nous, on ne peut pas vérifier, parce que les plans de fertilisation, les citoyens, on n'a pas accès aux plans de fertilisation. C'est des secrets d'industrie. Je trouve que ce n'est pas normal. Les Comités de citoyens et les municipalités devraient avoir le droit pour vérifier si, effectivement, ils sont suivis à la lettre.

2550

Nous, le Comité de citoyens, ce qu'on veut dans ça, c'est le bien d'autrui. Eux, ce qu'ils veulent, c'est bien d'autres truies. Ça peut se ressembler, mais c'est opposé. Cette fausse démocratie, pour moi, je n'y crois pas.

2555

Ça fait des années que je participe à des BAPE sur la forêt, sur l'environnement, des enjeux. Quand c'est le temps de prendre les vraies décisions, on passe à côté. Je crois maintenant, présentement au Québec, peut-être même au monde entier, il y a une vague d'indignation des citoyens. Le pouvoir citoyen, bientôt, ça va vouloir signifier quelque chose. Ça sera à nous de définir qu'est-ce que c'est le pouvoir citoyen.

2560

Quand applaudir est rendu un geste de désobéissance civile, il y a un problème dans nos démocraties, madame. La moindre des choses, c'est qu'un citoyen puisse témoigner devant un autre citoyen et l'encourager. Vous devriez permettre ça. Ça serait déjà un précédent, vous allez me dire, mais l'avenir devra être rempli de précédents si on veut se rendre à un futur viable et intéressant pour chacun des citoyens et des citoyennes du Québec. Merci.

2565

LA PRÉSIDENTE :

Merci, monsieur Vézina.

Madame Louise Gadbois, s'il vous plaît. Elle a quitté.

Alors, monsieur Denis Bilodeau, producteur agricole.

2570

M. DENIS BILODEAU :

Bonsoir, madame la présidente, messieurs les commissaires.

2575

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

M. DENIS BILODEAU :

2580

Alors, je fais partie d'un nombre restreint de producteurs qui sont présents ici ce soir parmi les producteurs, pour vous mentionner entre autres qu'il y a des productions qui ont choisi de vivre de l'agriculture. Il y a d'autres producteurs qui ont choisi d'utiliser l'agriculture comme un hobby. Et ça, moi, je le respecte. Il faudrait que l'ensemble des gens le respectent.

2585

Par rapport au mandat, moi, ce que j'ai compris dans la démarche qu'on fait présentement, c'est de clarifier le mandat. De ce que j'ai entendu à venir jusqu'à date, j'ai comme eu l'impression qu'il y a eu des mémoires qui se sont déposés. En tout cas, moi, je verrais qu'il y ait une certaine rigueur au niveau de l'audience qui va se tenir dans les semaines et les mois qui vont suivre. Sinon, on va virer ça en théâtre d'été et, moi, je pense que ce n'était pas la démarche qu'on voulait poursuivre à ce moment-là.

2590

LA PRÉSIDENTE :

2595

S'il vous plaît, on écoute. Monsieur a le droit d'exprimer son opinion.

M. DENIS BILODEAU :

2600

Et moi, je crois que, à un certain moment donné, il va falloir vraiment faire la distinction entre tout ce qui regarde l'environnement, les inconvénients de production, et regarder c'est quoi la problématique entourant ça.

2605

Et pour aller plus loin au niveau de ma pensée, moi, je pense que certaines personnes ont comme l'impression qu'on est comme devant une impossibilité de réaliser des choses. Est-ce qu'on en est rendu aujourd'hui, à ce siècle qu'on vit présentement, où on n'a plus aucune imagination?

2610

Si on regarde ce que nos pères ont fait, nos ancêtres ont fait, lorsqu'il y avait des obstacles, ils les surmontaient les obstacles. Ils trouvaient les solutions. Alors qu'on semblerait dire, entre autres, par rapport aux productions porcines X c'est ce qui est concerné et c'est ce qui est discuté ici ce soir X bien, la production porcine, on arrête tout ça, il ne s'en développe plus. On bannit le développement, il n'y aura plus de porcherie. Et dans certaines municipalités où il n'y en a pas de porcherie, on n'en veut pas une. Vous me donnez les mots de la bouche, madame.

2615

Alors, est-ce que ça fait preuve d'une...

LA PRÉSIDENTE :

2620

Un instant, monsieur.

M. DENIS BILODEAU :

Pardon?

2625

LA PRÉSIDENTE :

Un instant. J'aimerais que les gens dans la salle écoutent. Monsieur tantôt n'a pas crié, n'a pas rétorqué à ce qui a été dit par des citoyens. Alors, j'aimerais ça qu'on l'écoute. C'est pour ça qu'il y a des règles. Merci.

2630

Vous pouvez continuer.

M. DENIS BILODEAU :

2635

Je vous remercie de votre rigueur, madame. Alors, c'est dans ce sens-là. Moi, je pense que, ici, on est venus faire une démarche qui se doit d'être crédible. On veut que les vraies choses se disent. Et les producteurs, ils viennent ici pour essayer de trouver des solutions par rapport à des choses qui sont des inconvénients dans certaines circonstances et qui peuvent être majeurs, contraignants au niveau de l'environnement par rapport à la production.

2640

On est venus ici pour trouver des solutions et, moi, je pense que ça doit se faire dans un cadre qui est tout de même bien encadré pour permettre aux gens de s'exprimer. Il va y avoir, dans les séances qui vont venir, des présentations, des rapports de recherche et tout ça. Moi, j'insisterais beaucoup sur les vérifications des rapports qui vont être déposés. Est-ce que ce sont des rapports qui ont du sens? Est-ce que ça se tient? Et non des citations d'articles de journaux pris au hasard dans un contexte ou cités hors contexte. Alors, il y a toutes ces choses-là que j'aimerais qui soient précisées et clarifiées pour en arriver à quelque chose de potable, quelque chose qui soit acceptable pour l'ensemble de la population. C'est ce qu'on recherche.

2645

2650

Question de cohabitation, il y a beaucoup de choses que les gens apportent. On veut traiter de zonage agricole, cohabitation. La CPTAQ est mêlée au travers de ça. Je ne sais pas où on va se rendre par rapport à toutes ces situations-là. On est venus ici pour traiter de questions de pollution au niveau de la production porcine, au niveau de l'environnement. Bien, moi, je pense qu'il va falloir, à un certain moment donné, rétrécir le champ d'action qu'on veut analyser parce que, à un certain moment donné, on va s'y perdre.

2655

C'est que des gens déplorent la question du zonage agricole parce que, eux autres, font du dézonage. Je ne le sais pas qu'est-ce que ça a à voir par rapport à la production porcine. Quand on mentionne qu'on a bâti une porcherie dans un milieu résidentiel de seize résidences, c'est quoi le problème? La porcherie est en milieu agricole. Est-ce que c'est la résidence qui n'est pas à la bonne place?

2660

Alors, c'est toutes ces situations-là que, à un certain moment donné, il faudrait éclaircir.

2665

LA PRÉSIDENTE :

S'il vous plaît, on écoute.

2670

M. DENIS BILODEAU :

Je m'attends à cette manière de procéder au niveau de la Commission et d'avoir assez de rigueur, parce que s'il faut que ça devienne un cirque, bien, on va s'en retourner chez nous.

2675

Moi, je suis pas un acteur. Moi, je suis pas bon pour faire un cirque, pour animer un cirque.

LA PRÉSIDENTE :

S'il vous plaît, s'il vous plaît. Je vous demanderais d'écouter les gens qui viennent au micro. Tout le monde a le droit de s'exprimer. S'il vous plaît.

2680

Monsieur Jean-Guy Hamelin, producteur. Bonsoir, monsieur.

M. JEAN-GUY HAMELIN :

2685

Bonsoir, madame la présidente, messieurs les Commissaires. Je sais qu'il se fait tard, je vais être bref.

En fait, on vient ici ce soir, producteurs de ferme familiale. On semble dire que la ferme familiale au Québec n'existe plus. Je pense qu'il va falloir le vérifier comme il faut. Il y a beaucoup d'allégations qui se disent par sentiment ou par émotion, mais entre une émotion puis la réalité, c'est deux choses.

2690

Et puis on est ici devant le BAPE malgré nous, malgré tout ce qui peut se dire ou s'entendre. Vous avez commencé en faisant votre discours qu'il fallait être tolérant, écouter l'ensemble des gens, et puis ensuite se faire une idée. Quand on écoute ici le résultat de la salle à la fin de la soirée, il semble que l'idée est déjà préfaite ou préconçue.

2695

Nous, on vit dans une ferme familiale qui appartenait à mes grands-parents et, ensuite de ça, à mes parents. Au Québec, la ferme familiale et l'agriculture, ça s'est toujours développé dans le respect des gens. Puis aujourd'hui, il s'est formé quelques groupes de citoyens. On ne sait pas combien ils sont. Il semble y avoir beaucoup de coalitions, mais on ne sait pas combien est-ce qu'il y a de monde dans tous et dans chacun.

2700

Il ne faudrait pas oublier aussi le syndrome du 95 % de la majorité silencieuse qui souvent ne se fait pas entendre, et je pense que vous avez eu de l'expérience là-dessus au niveau du BAPE, ce n'est pas toujours ce résultat qu'on entend.

2705

2710 Ensuite de ça, je veux qu'on regarde aussi ce qu'il se fait à l'extérieur. Dimanche
 dernier, j'ai écouté un reportage à la Semaine Verte qui parlait, exemple, de production de
 porcs au Danemark où est-ce qu'il se fait 25 millions de productions porcines tandis que, au
 Québec, ça en fait 7 millions. C'est trois fois et demie plus dans 40 fois plus petit. Il ne semble
 pas, en tout cas, selon le reportage, y avoir des problèmes de cohabitation. Je ne sais pas si la
 2715 tolérance dans d'autres pays est plus grande qu'au Québec, mais il semble que la tolérance au
 Québec, elle soit plus petite.

2720 Ensuite de ça, bien, on est écoutés, mais on n'est pas entendus. Avant de se faire une
 idée, je pense qu'il faut écouter l'ensemble des intervenants, puis se faire une idée. Il y a
 beaucoup de choses au Québec qu'on ne sait pas, qui se font en production porcine, beaucoup
 d'améliorations qui ont été faites au cours des dernières années, beaucoup de techniques en
 environnement qui sont suivies.

2725 On prend toujours le lisier comme un polluant. Nous, ce qu'on veut en faire sortir, c'est
 que c'est un fertilisant, toujours à condition dans une bonne application, dans une bonne
 réglementation. C'est comme ça qu'il faut le voir.

2730 On a droit de produire au Québec. On a le droit de manger. On a le droit d'en vivre. Et
 puis les producteurs et productrices de porcs sont des hommes et des femmes, des humains,
 au même titre que les gens qui viennent du milieu urbain. On en a tous qui viennent dans nos
 familles d'un milieu urbain et on en a tous qui viennent d'un milieu rural.

2735 À partir de là, je pense que la Commission... quand j'ai écouté votre discours, madame
 la présidente, dès le départ, il me semblait que le cadre était beaucoup plus strict et beaucoup
 plus serré. Il me paraît de dire des choses sur le nez, comme ça, sans vérification, ou
 probablement qu'il va s'en faire plus tard, sur beaucoup de choses qui sont émotives, c'est une
 chose à dire. Mais de venir dire qu'on contamine les eaux, et puis qu'il y a un paquet de choses,
 on en boit de l'eau tous les jours, on est du monde. Les animaux en boivent tous les jours. On
 fait des analyses d'eau pour être sûrs que c'est très bon, puis qu'ils boivent de la bonne eau,
 puis tout ça. Puis ça fait trente ans que les puits sont à la même place. Puis les gens qui sont
 2740 respectueux de l'environnement, bien, ils font un bon bout de chemin.

2745 Vous savez, j'ai déjà lu dans un poème de Félix Leclerc qui dit qu'on hérite de la terre de
 nos enfants. Ça, ça veut dire que je ne pense pas qu'il y ait assez de producteurs inconscients
 pour polluer son propre bien, qui un jour X puis est-ce qu'on le sait en agriculture X c'est de père
 en fils, et puis ça se prolonge, qui soient assez inconscients pour venir polluer ce qui un jour va
 appartenir à celui qui le succède. Et puis ça, qu'on ne vienne pas me dire que ça n'a pas un
 sens des valeurs, puis tout ça.

2750 Qu'on veuille protéger sa maison, qu'on veuille protéger son bien, c'est tout à fait
 légitime. Mais c'est pas avec des discours alarmistes, puis avec des choses dites en l'air qu'on
 va avancer. À mon avis, il faut faire ressortir les bonnes pratiques qui sont au Québec. Il y a
 des choses certainement à améliorer, certainement à changer.

2755 Au cours des dix dernières années, les producteurs agricoles, pas juste dans le porc, ont sans cesse évolué dans ce bon élément-là. Puis le fait qu'ils veulent avancer quotidiennement, il ne faut pas les mettre dans un étou. Il faut tranquillement bâtir pas à pas, comme il s'est dit, et pour en arriver à un résultat concret pour l'ensemble de la production.

2760 Je pense que, à un moment donné, il faut avoir de la bonne conscience et se dire: *Je vais peut-être un peu trop loin+, même pour le producteur, même pour le citoyen. Il ne faudrait pas quand même venir dire que les producteurs sont des criminels, puis des pollueurs parce que, à quelque part, on manque de civisme et on manque de responsabilité sociale.

2765 En gros X il est assez tard X je pense que la Commission va avoir la chance d'entendre et d'écouter un petit peu plus ce qui se fait en production porcine. Puis je pense que quand on écoute du début à la fin et qu'on s'en fasse une idée à la fin, il va y avoir beaucoup de bon qui va en ressortir. Qu'on regarde les modes de production, tout ce qui se fait, il n'y a pas que des méchantes choses qui se font en production porcine. Merci.

2770 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Monsieur Edouard Asnong. J'espère que j'ai bien prononcé votre nom.

2775 **M. EDOUARD ASNONG :**

Vous avez très bien fait ça, madame la présidente.

2780 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2785 **M. EDOUARD ASNONG :**

Après l'intervention du dernier intervenant, je pense que le mien va être très court. J'abonde un petit peu dans le même sens. Je pense qu'il y a une scission entre la population et les producteurs de porcs.

2790 J'ai entendu des choses de soir que je dois être en total désaccord. Il y en a d'autres qui ont été dites, je pense qu'on peut y apporter des solutions.

2795 Je suis d'accord avec le mandat que vous avez. Je suis aussi très content que vous fassiez, premièrement, une tournée thématique pour vraiment comprendre c'est quoi la réalité, parce qu'il y a des bonnes choses qui se passent en production porcine.

2800 Et je dois vous dire aussi, étant producteur, que souvent la production porcine est innovatrice et précurseur de certaines solutions. Je pense qu'on veut l'être aussi. Je pense que les producteurs de porcs vont être en mesure de vous faire la démonstration aussi qu'il y a des solutions qui pourraient être mises de l'avant, comme certification environnementale ou des choses comme ça. Et je souhaite que ça se fasse aussi dans l'objectivité et dans un calme relatif. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2805 Merci.

Monsieur René Leblanc, producteur de maïs-grain et porcs, Yamaska-Nicolet. Bonsoir!

M. RENÉ LEBLANC :

2810 Bonsoir madame la présidente et les commissaires. C'est de valeur, les agriculteurs, ils arrivent tous en dernier. On remarque qu'on n'a pas eu de confrontation parce que les gens d'un côté ont tout déboulé qu'est-ce qu'il y avait dans les journaux.

2815 Moi, je vais commencer une petite histoire vite faite. Moi, depuis 16 ans que je suis en agriculture. Bien, j'ai commencé, mon père était là, mais depuis 16 ans que je travaille vraiment dans le bâtiment qui est une porcherie. Ça veut dire que vous me voyez, j'ai 46 ans, ça fait déjà 30 ans. Je prétends que je suis en bonne santé. Je prétends que je ne suis pas dépressif. C'est sur ce côté-là que je voulais aller, mettons, vite fait.

2820 Après ça, je voulais parler de la grande culture. Quand on dit le purin, il y a un autre producteur qui est venu vraiment préciser que le fumier, le purin, que ça soit du purin sec ou encore humide, c'est un engrais chimique. On l'utilise, nous autres, depuis... ça fait 25 ans que je cultive, c'est-à-dire depuis au moins dix, douze ans qu'on a réduit les quantités d'engrais chimique granulaire de trois quarts. Chez nous, ça représente 50 000 \$ de moins de déboursés
2825 qu'on fait depuis dix ans. Ça nous coûtait 75 000 \$ d'engrais chimique; maintenant, ça nous en coûte 25 000 \$.

2830 Quand on parle de produits d'arrosage aussi qu'on met, il y a une bonne partie des agriculteurs qui vont en bande. Ça veut dire qu'au lieu d'utiliser les pesticides ou encore les herbicides en plein champ, ils font aller à moitié champ, ça veut dire à 15 pouces au lieu de 30 pouces. Il y en a qui réduisent jusqu'à 10 pouces. Ça veut dire qu'il vont aller à un tiers du coût réel des herbicides. Ça veut dire que ça fait deux tiers de moins qui est sur les terrains.

2835 Les travaux qu'on a faits depuis 25 ans en agriculture ou depuis 30 ans, on a fait des grands pas. Il n'y a pas grand personnes des communautés ou encore des autres organisations qui sont venues nous dire comme quoi qu'on avait travaillé dans le bon sens. D'après eux, on a toujours travaillé dans le mauvais sens du mot ou dans le mauvais sens de notre profession.

2840 Je prétends que l'agriculture dans le porc, on a été toujours été les premiers à être visés dans le porc, mais je prétends qu'on a fait des grands pas. En tout cas, dans mon cas à moi, depuis 16 ans, depuis 30 ans, il y a eu des marges épouvantables. Premièrement, sur le côté eau, on dépense 50 % moins d'eau qu'avant dans une porcherie. Pourquoi? On a mis des systèmes d'abreuvoir au lieu d'avoir des sucres. Il se fait une économie épouvantable là-dessus.

2845 Pour soigner les animaux, on a mis des trémies humides; encore là, ça a été la même chose. On a travaillé pour consommer moins d'eau. Ça, c'est un point et personne a parlé de ça. Mais c'est une chose qu'on y pense nous autres aussi, puis c'est des coûts.

2850 Si on se revire de bord, après ça, on a moins de purin. Ça veut dire qu'il y a moins de danger de compaction. On essaie de l'utiliser. Moi, chez moi sur la ferme, j'en élève 4 000 porcs d'engraissement, puis j'ai 5 000 cochons en pouponnière, qui représente 1 050 unités animales. Puis si vous voulez savoir le coût que... le purin que j'ai à épandre, je l'utilise d'une bonne façon.

2855 J'ai mis un toit sur une de mes fosses, un dôme qu'on appelle. Le petit voisin à côté est venu dire directement à mon épouse: *Hey! Depuis que vous avez mis ça, ça sent plus.+ C'est sûr et certain qu'on essaie de faire des améliorations. Je prétends que les agriculteurs s'en vont tous dans cette vision-là de s'améliorer.

2860 C'est pas en criant des bêtises d'un côté et en voulant nous accuser, puis nous tirer à vue, qu'on va aller loin. Le *best*, c'est de discuter continuellement.

LA PRÉSIDENTE :

2865 Donc, qu'est-ce que vous attendez de la Commission?

M. RENÉ LEBLANC :

2870 J'attends de la Commission qu'elle étudie les propositions qui sont amenées ici, parce que je m'aperçois qu'il y a des propositions qui sont, on dirait, comme il y en a un qui a donné, on dirait un carnaval ou encore une pièce de théâtre loufoque. Il y a des propositions qui sont, comme on dit, complètement -- quand il a parlé de 500 M\$ qui sont simplement dans la production porcine, c'est un peu faux.

2875 Je prétends que le 500 M\$ que le gouvernement donne en subventions, il est donné à tout l'ensemble de l'agriculture, aussi bien l'Union paysanne en définition par les montants. Puis en même temps, moi, si je regarde ma fosse que j'ai bâtie chez moi, j'ai eu aucune subvention.

2880 Les fosses, quand on fait un projet de construction, il n'y en a pas de subvention. Quand j'ai bâti mon dôme dessus, je n'en ai pas eu de subvention. Des subventions en agriculture, il y en a pratiquement plus.

2885 Quand on parle de l'assurance-stabilisation, on en débourse, nous autres, 33 %. Il n'y a pas grand citoyens qui peuvent s'imaginer ça mais, pourtant, c'est une assurance. C'est une assurance. Quand le prix du marché, il est bon... on n'a pas eu une cenne l'année passée. Si on parle du mois de mars 2001 à aller à mars 2002, on a retiré aucune cenne dans le porc. On a déboursé par contre, nous autres, 8 \$ au début, 6 \$, puis 4 \$ et quelque. On a déboursé de l'argent, on a mis de l'argent dans le fonds.

2890 J'aimerais que votre organisation, le BAPE, prenne toutes les opinions des gens, mais qu'ils en filtrent quelques-unes parce qu'il y en a qui sont loufoques. C'est dans ce but-là.

LA PRÉSIDENTE :

2895 Merci, monsieur.

 Il nous reste encore deux citoyens. Alors, il est 23 h 04, je vous annonce que je ferme le registre. On va entendre les deux derniers citoyens qui sont inscrits et, après ça, je vous indiquerai ce qu'il advient de nous demain.

2900

 Alors, j'inviterais monsieur André Lafrance, un citoyen.

M. ANDRÉ LAFRANCE :

2905 Bonjour, messieurs et madame les commissaires.

LA PRÉSIDENTE :

2910 Bonsoir!

M. ANDRÉ LAFRANCE :

2915 Bonsoir plutôt. Presque bonjour, on est à la veille de se le dire. Je vous remercie de votre patience, mais je dois vous dire, comme madame Gorreta vous l'a dit, que j'ai des craintes quant aux résultats de la Commission. Je m'explique.

2920 J'ai vécu un seul BAPE, c'est celui de Lachenaie. Celui de Lachenaie a accouché d'un monstre. Tout le monde le connaît, c'est le site d'enfouissement de Lachenaie. C'est la première chose que je tenais à vous dire. Et j'espère qu'on n'accouchera pas d'un monstre ici ce soir ou à la fin des auditions.

2925 Alors, je n'ai pas l'intention de faire du vaudeville ce soir. Je pense que personne en a fait. Je pense que vous avez amené des principes élémentaires dans une assemblée délibérante, c'est le respect de l'opinion des autres.

2930 C'est drôle, parce que j'entendais un agriculteur dire que tout était parfait chez lui. Mais, par contre, le représentant de son syndicat dit totalement l'inverse. Ce que monsieur Pouliot est venu nous dire ici ce soir, c'est qu'il admettait qu'il y avait des problèmes. Alors, j'espère que les agriculteurs qui sont présents... plutôt, je parlerais des industriels qui sont présents reconnaissent que, effectivement, il y a un problème. Et s'ils veulent en parler, bien, qu'ils en parlent.

2935 Alors, je vais vous dire exactement ce que j'attends de vous. Dans un premier temps, Robert Patenaude l'a très bien décrit. Alors, je ne reprendrai pas ce que Robert Patenaude a dit, vous pourrez le relire.

2940 Je tiens à remercier deux maires qui ont été présents ici ce soir et un qui est encore présent avec un de ses conseillers, c'est le maire de ma municipalité. Je suis très fier de lui. C'est le maire André Garceau avec le conseiller Gabriel Barrière qui sont ici présents ce soir. Il y a aussi monsieur Carl Crémel du Canton d'Hemmingford qui était présent. Monsieur Garceau est de la municipalité de Saint-Bernard de Lacolle.

2945 Alors, je les remercie d'être présents. Je les remercie du travail soutenu qu'ils ont fait. Et c'est peut-être grâce à leur travail qu'on est ici ce soir. Je vous le dis, c'est peut-être grâce à leur travail, le travail des maires de la MRC du Haut-Richelieu, le travail du maire de Lacolle et de ses conseillers, qui ont fait qu'on est ici ce soir à discuter du problème, n'est-ce pas?

2950 Alors, maintenant, je vais vous parler des absents. C'est drôle, je regardais votre beau pamphlet, il est très beau, et à un endroit précis, vous parlez des dimensions économiques. Nulle part je vois qu'on parle des dimensions économiques en dehors de la production.

J'ai participé personnellement, comme monsieur Garceau l'a fait et d'autres maires l'ont fait, au Sommet Québec/New York. Comment ça se fait que les gens du ministère de l'Industrie

2955 et du Commerce, qui font la promotion d'une certaine économie et d'un certain corridor, ne sont pas ici? Comment se fait-il qu'ils ne sont pas invités?

2960 L'économie, ce n'est pas que l'économie agricole. Je vois que le seul invité important au niveau de l'économie, c'est La Financière agricole. Bien, là, on a un problème, vous le savez. On a un sérieux problème avec ces gens-là parce que, moi, je suis de ceux qui sont du libéralisme économique. C'est au plus fort la poche. Ça, ça veut dire: pas de subvention. Ça veut dire qu'on arrête de profiter quand on est un industriel.

2965 La deuxième question que je voudrais que vous regardiez: lorsqu'on est des industriels, on agit comme des industriels et on répond aux règles du marché. C'est-à-dire que si on n'est pas assez fort pour survivre, on crève. C'est ça la réalité économique. C'est ça la vraie réalité économique. Il faut condamner les gouvernements, que ce soit le gouvernement américain, ou le gouvernement canadien, ou le gouvernement de la province, qui subventionnent des industriels.

2970 Aidons les gens qui sont petits. Aidons les gens qui décident de faire une agriculture durable. Aidons les gens qui s'orientent vers l'organique, le vrai organique.

2975 Je vais demander à monsieur Pouliot juste une question, juste de répondre si son produit pourrait répondre aux critères du USDA américain qui ont été déclarés hier sur les produits organiques. J'aimerais avoir la réponse à cette question, parce qu'on nous dit que c'est un produit de qualité que les gens recherchent. Je ne critique pas le produit. Je lui demande simplement de me dire si, effectivement, il correspond aux critères nouveaux, les critères américains du USDA américain sur les produits organiques.

2980 Alors, en ce sens, je demande à la Commission d'analyser les règles qui régissent les industriels dans d'autres industries et de les comparer avec les règles qui régissent les industriels de l'agriculture, quels qu'ils soient. Peu importe leur nom, leur origine, leur origine ethnique, je ne veux rien savoir. Je veux juste savoir, je veux que vous fassiez des comparables entre des lois qui régissent des industriels, des vrais, parce que, eux autres, ils doivent subir ce sort-là.
2985 Mais pourquoi les agriculteurs seraient aussi différents des autres?

2990 Parce qu'on l'a dit depuis tout à l'heure, je pense que tous les agriculteurs vous l'ont dit, le problème de l'agriculture, on le voit, la Commission ne parle des cochons. Est-ce qu'on parle des vaches laitières? Est-ce qu'on parle des producteurs de céréales? Est-ce qu'on parle des producteurs de fraises? Non. On parle des cochons ici ce soir.

2995 Imaginez un BAPE juste pour les cochons! Ça n'aurait pas dû être une commission sur l'agriculture? Le problème, il est où s'il n'est pas avec cette industrie-là? On a des admissions ici. Puis moi, dans mon métier, l'admission, c'est la reine des preuves.

Alors, à partir du moment où quelqu'un admet un tort, il faut le corriger avant de penser à développer.

3000 C'était l'essentiel de mon commentaire et c'est là-dessus que je veux que la Commission s'oriente. C'est une des orientations que je souhaiterais.

3005 Et la dernière chose que je dois vous dire, et je suis profondément attristé de la façon dont vous opérez au niveau équité procédurale et au niveau du droit d'être entendu, parce que le droit d'être entendu, c'est fondamental. Le fait de diluer un débat à travers une province qui est grande comme tout le nord-est américain, c'est fondamentalement inacceptable.

3010 Je vous le dis, comme procureur, comme avocat, je trouve ça inacceptable. Ça n'a pas de sens que des gens soient obligés de couvrir la province pour savoir qu'est-ce qu'il va se passer dans telle thématique, puis dans telle autre. Je ne comprends pas! Je veux que la Commission l'explique, ça. Il y a peut-être une explication que je n'ai pas comprise. C'est normal, on est à la première journée. Si je n'ai pas compris quelque chose, dites-moi-le. Mais règle générale, un procès, ça se passe dans un seul palais, pas dans dix palais en même temps. C'est ça que j'ai à vous dire. Merci.

3015 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Monsieur Rémi Olivier du Comité des citoyens de Saint-Ours.

3020 **M. RÉMI OLIVIER :**

Bonsoir.

3025 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

3030 **M. RÉMI OLIVIER :**

Je vais être bref parce qu'il est déjà tard. C'est que je n'étais pas supposé venir parler, mais les deux producteurs agricoles qui sont venus tantôt m'ont réveillé quelque chose.

3035 C'est que, moi, je représente le Comité des citoyens de Saint-Ours. Il est bien clair, puis je voudrais que tous les producteurs agricoles qui sont ici ce soir entendent, que tous les membres de la Coalition, les comités de citoyens, on n'a rien contre les producteurs agricoles. On en a contre les industries, puis on en a contre les intégrateurs.

3040 On a fait une pétition chez nous. 95 % du monde n'en veulent pas de porcs. S'il arrivait chez nous une porcherie de 50, 100 cochons, il n'y a pas personne qui se plaindrait. Mais le problème, c'est que les intégrateurs aujourd'hui, ils vont aller acheter une terre puis, à un moment donné, ils vont venir mettre une porcherie, puis là, on est pognés avec ça.

3045 Quand j'entendais les fausses accusations de certains producteurs agricoles, je pense que c'est charrier. On a rien contre la saine agriculture. On en a contre les industries puis on en a contre les intégrateurs. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3050 Merci. Vous serez d'accord avec moi pour constater qu'on a eu droit ce soir non seulement réponse à nos deux questions, mais on a eu droit aussi à une diversité d'opinions.

3055 La Commission a arrêté une façon de consulter, et je vous l'ai mentionné dans mon discours d'introduction à l'effet qu'on va procéder en trois étapes. Ce soir, c'était la séance d'ouverture. Demain, on commence les séances thématiques ici même à Saint-Hyacinthe sur les modes de production actuels.

3060 Et on aura tout au cours de cette semaine des conférenciers qui vont venir faire des présentations. Et vous serez invités, tout comme la Commission aussi se permettra, de poser des questions à ces conférenciers que nous aurons avec nous.

3065 L'objectif de ces rencontres thématiques, c'est de rassembler l'information. Toute l'information qui est disponible, il faut aller la chercher. On y va avec nos questions, on y va avec vos questions, et on essaie d'obtenir, de rassembler cette information-là qui va nous servir par après, parce qu'on va pouvoir en prendre connaissance dans les centres de consultation, sur le site Internet de la Commission. Les gens qui vont pouvoir participer aux soirées vont l'entendre de vive-voix.

3070 Mais l'objectif, c'est, par la suite, d'aller vous rencontrer lors d'une tournée régionale dans vos municipalités, dans seize municipalités qu'on a choisies sur le territoire québécois. Et là, vous pourrez nous poser des questions qui vous préoccupent davantage chacun dans vos régions.

3075 C'est la façon en tout cas que la Commission a arrêtée pour vous consulter. On pense que l'opération va être intéressante, puis on vous invite à y participer en grand nombre. C'est l'objectif de la consultation publique.

Je vous remercie d'avoir participé à cette soirée d'ouverture. Ça a été fort enrichissant. Je vous souhaite une bonne nuit et un bon retour chez vous. Au revoir.

3080 *****

3085 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

ET J'AI SIGNÉ:

LISE MAISONNEUVE, s.o.

3090